

A photograph of a person sitting on a wooden deck in a garden. The person is wearing a white shirt and dark pants, and is barefoot. They are sitting on a wooden chair, looking towards a large tree with white blossoms. In the background, there is a raised garden bed with a wooden border, and a small wooden structure with a red roof. The scene is outdoors, with green grass and various plants. Three yellow leaf-shaped graphics are overlaid on the image: one at the top, one on the left, and one on the right.

Rapport
**développement
durable**
2020



Ville de Créteil



Sommaire

Éditorial du maire	4
---------------------------------	----------

Introduction	6
---------------------------	----------

Bilan des politiques publiques et des actions mises en œuvre sur le territoire cristolien	8
--	----------

1. La lutte contre le changement climatique et la protection de la planète, un impératif pour un territoire moteur de la transition écologique	10
2. La préservation de la biodiversité et des ressources, une exigence pour une ville au cadre de vie harmonieux	26
3. Le développement de modes de consommation et de production responsables, un levier majeur pour construire un modèle de ville durable ..	38
4. La cohésion sociale et la solidarité entre les générations, une préoccupation permanente pour une ville soucieuse du vivre ensemble	44
5. L'épanouissement et la satisfaction des besoins essentiels, une priorité pour le développement de chacun au sein de la cité	52

Bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la commune	58
--	-----------

1. L'amélioration des performances énergétiques des bâtiments de l'administration	60
2. L'optimisation de la gestion de la flotte automobile	61
3. La maîtrise des consommables et la gestion des déchets	62
4. La commande publique responsable et vertueuse	63
5. La gestion des ressources humaines	64

Engagement budgétaire en faveur du développement durable pour 2021	66
---	-----------



Édito

La crise sanitaire que nous traversons a révélé les fragilités et la dépendance de nos modes de consommation et de production à une économie mondialisée. Elle a également mis en lumière une relation de plus en plus dysfonctionnelle entre l'homme et la nature qui emporte le risque d'une exposition de plus en plus fréquente à ce type de problématique.

Les enjeux écologiques et sanitaires sont donc indissociables et notre responsabilité à l'égard des générations futures s'en trouve renforcée.

À Créteil, nous considérons qu'il ne peut y avoir de politique de développement durable efficace sans qu'il y ait, préalablement, une solidarité forte entre les personnes et entre les générations. Cette solidarité se construit pas à pas et la sensibilisation du plus grand nombre, à commencer par nos enfants, aux défis qui s'ouvrent à nous pour protéger la planète fait partie intégrante de l'apprentissage de cette solidarité. Prendre soin de notre environnement c'est aussi prendre soin les uns des autres.

C'est pourquoi nous avons choisi de travailler main dans la main avec les acteurs du développement local, le tissu économique, culturel et associatif, les conseils de quartier et les habitants, mais plus largement aussi avec nos partenaires institutionnels - Grand Paris Sud Est Avenir, le Département, la Métropole, la Région - pour construire ensemble, au travers d'actions exemplaires, un avenir responsable et solidaire.

Parmi les initiatives et projets qui ont marqué l'année 2020, citons notre volonté d'accentuer la place de la nature en ville qui se retrouve notamment dans la poursuite du développement des jardins familiaux sur la pointe de l'Île Brise-Pain, en entrée de ville, avec un projet de ferme pédagogique ouverte à toutes et tous.

La poursuite des opérations de rénovation thermique sur le patrimoine de Créteil Habitat, la formalisation du projet de renouvellement urbain du Haut du Mont-Mesly qui inclue la création d'une forêt urbaine de plus de 1000 arbres, le développement des circulations douces et des pistes cyclables sur notre ville, l'engagement d'un projet alimentaire territorial et la volonté de renforcer progressivement la part de l'agriculture biologique et des produits locaux dans les repas servis au sein des écoles et des crèches sont quelques-unes des démarches qui ont cette année encore participé à faire de Créteil un modèle de ville durable.

Comme celles que vous retrouverez en détail dans ce rapport, ces actions sont conçues pour que chacune et chacun puisse s'engager dans leur mise en œuvre. C'est à cette condition qu'elles donneront la pleine mesure de leur ambition.



**Laurent
CATHALA**



A vibrant garden scene featuring a central path with stone stepping stones. On either side are raised garden beds filled with various plants, including leafy greens, flowers, and tomato plants. In the background, a wooden structure with a white lattice facade and a green roof is visible, surrounded by dense trees and foliage under a clear blue sky. Three stylized brown leaves are scattered around the title text.

Intro

Le Rapport Brundtland «Notre avenir à tous» en 1987 définissait le développement durable comme «*un développement qui répond aux besoins des générations présentes, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs*», en insistant sur «*les besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité*».

Cet enjeu majeur, qui impose de concilier le développement humain avec le respect de l'environnement tout en garantissant le bien-être des individus et le progrès social et économique, apparaît comme une équation complexe. En effet, garantir un modèle de société durable signifie d'être à même de laisser aux générations futures un patrimoine environnemental, social et économique non altéré.

À ce titre, la crise sanitaire mondiale, que nous connaissons maintenant depuis plus d'une année, constitue un révélateur en ce qu'elle a bouleversé un certain nombre de segments bien ancrés de nos sociétés industrialisées. Si l'ampleur des conséquences sociales et économiques qu'elle occasionne reste encore difficile à estimer, elle offre pourtant l'opportunité de construire à l'avenir une approche équilibrée et exigeante qui érige en priorités la diminution de l'impact environnemental des activités, la préservation de la biodiversité et des ressources mais également le développement de sociétés fraternelles et solidaires où chacun trouve sa place et les moyens de son émancipation.

Si tendre vers ce nouveau modèle sous-entend un changement de paradigme et un engagement collectif fort, c'est ce défi que le territoire cristolien relève avec exigence et ambition depuis de nombreuses années. Véritable laboratoire des innovations environnementales et territoire propice à la conduite de démarches exemplaires, s'y déploient au quotidien nombre d'initiatives portées par les acteurs institutionnels, les bailleurs sociaux, les entreprises, le tissu associatif et les habitants.

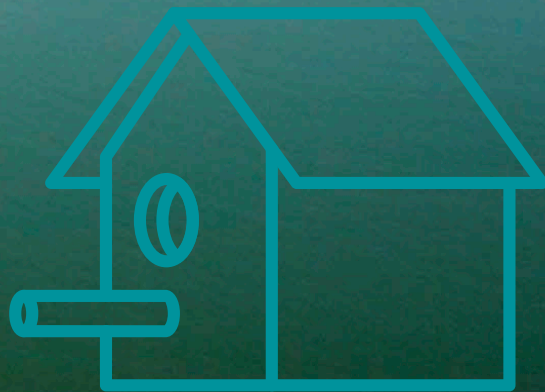
Au cœur de cette dynamique collective et volontariste, la Ville conduit, au travers de ses politiques municipales et de son projet urbain, l'ambition d'un développement équilibré de son territoire. À cet égard, elle construit, en lien avec ses partenaires, les conditions d'une transition écologique et d'un modèle de ville durable qui concilie les exigences d'une solidarité qui rassemble, d'un développement responsable et d'un vivre-ensemble apaisé.


C'est de cet engagement partagé que se nourrit chaque année depuis 2011 le contenu du rapport sur la situation en matière de développement durable.

Aussi, pour cette année encore, ce document se propose, au travers du prisme des cinq finalités du développement durable, de porter un regard sur le bilan des politiques publiques mises en œuvre sur le territoire municipal en 2020, de mettre en lumière les actions responsables les plus significatives réalisées par les services de la Ville et de présenter les perspectives envisagées pour 2021 à travers un budget transversal développement durable.



Bilan des politiques publiques et des actions mises en œuvre sur le territoire cristolien





1. La lutte contre le changement climatique et la protection de la planète, un impératif pour un territoire moteur de la transition écologique

Les collectivités territoriales, à travers leurs politiques publiques, la gestion de leurs services et de leurs patrimoines, ont un rôle majeur à **jouer dans la lutte contre le changement climatique et la protection de notre planète**. Au cœur de leur territoire, elles peuvent agir sur les secteurs résidentiels et des transports, responsables de plus des deux tiers des émissions de gaz à effet de serre (GES), s'engager dans le développement des énergies propres et vertueuses mais également mobiliser leurs politiques d'aménagement urbain pour une gestion maîtrisée des consommations d'énergie.

Moteur de la transition écologique de son territoire depuis de nombreuses années, Créteil est résolument engagée dans cette voie et conduit, en lien avec ses partenaires, des actions exemplaires en ce sens. Au côté de Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA), elle met en œuvre au quotidien la feuille de route ambitieuse et fédératrice qu'elle s'est fixée pour **réduire l'impact environnemental** du territoire communal, **développer des énergies propres** et **promouvoir des solutions alternatives et durable en terme de mobilités**.





1.1. Le plan climat, feuille de route ambitieuse et fédératrice

1.1.1. Un engagement collectif pour la transition écologique

La Ville a très tôt pris conscience de la nécessité d'engager la transition écologique et énergétique de son territoire en adoptant dès 2014 **un plan climat-énergie territorial (PCET)**. Outil de planification offert aux collectivités pour répondre aux enjeux globaux de réduction des émissions de GES et d'adaptation au changement climatique, celui-ci a constitué le cadre de référence pour la période 2014-2018.

Cette compétence de planification stratégique fut transférée par la loi à GPSEA à sa création, le 1^{er} janvier 2016. À ce titre, cette structure a engagé pendant plus de deux ans, un travail visant à l'adoption d'une stratégie territoriale de transition écologique, économique et durable à l'échelle de ses 16 communes membres, formalisée à travers d'un **plan climat air énergie territorial (PCAET)**.

1.1.2. La préparation et la construction participative du plan climat

À compter du 14 février 2018, GPSEA s'est engagé dans la procédure d'élaboration de ce document, gage de l'ambition partagée des acteurs locaux pour le climat.

Un **diagnostic** liminaire a été réalisé, en lien avec l'ADEME et l'Agence de l'énergie du Val-de-Marne, afin d'identifier **les vulnérabilités spécifiques au territoire**, d'améliorer les connaissances des conséquences du dérèglement climatique et de la hausse des coûts de l'énergie, et de définir une stratégie d'adaptation au regard des **opportunités qu'offre le territoire**.

En novembre 2018, le conseil des maires permit, à l'appui du diagnostic, d'arrêter les objectifs et mesures à mettre en œuvre dans le cadre du plan climat et d'asseoir l'ambition commune de faire de GPSEA **un territoire moteur de l'exemplarité environnementale**.

La construction du plan climat s'est ensuite appuyée sur une **démarche participative et citoyenne** associant, lors de temps de sensibilisation ou de groupes de travail, l'ensemble des communes membres du Territoire ainsi que des nombreux acteurs et partenaires : collectivités, institutions, gestionnaires de réseaux, bailleurs, associations, entreprises, citoyens, etc.

Au total, **11 temps forts** ont permis l'émergence de **278 propositions**. 152 d'entre elles ont alimenté la réflexion dont a résulté un projet de programme de 50 actions.

1.1.3. L'adoption de 50 actions volontaristes pour la planète

Le 2 octobre 2019, le conseil de territoire a arrêté le projet de **plan climat air énergie territorial**, constitué d'un document stratégique, d'un programme de 50 actions, du diagnostic, d'un rapport portant sur les incidences du plan climat sur l'environnement, du dispositif de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du plan climat.

Ce programme d'action permet de fixer une vision à long terme en matière de développement durable, conforme aux engagements nationaux, régionaux et métropolitains, et s'articule autour des ambitions suivantes pour notre territoire :

- **Énergie** : participer à la massification de la rénovation des logements, augmenter la



11
temps forts

278
propositions

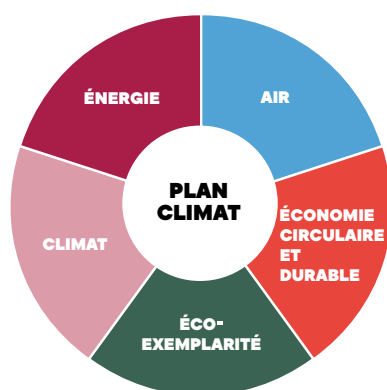
50
actions





production d'énergie renouvelable et de récupération et tendre vers la neutralité carbone d'ici 2050 ;

- **Climat** : accroître la résilience du territoire face aux effets du changement climatique, notamment en matière d'eau et d'assainissement et préserver les espaces naturels et le cadre de vie ;
- **Air** : préserver la qualité de l'air en favorisant les déplacements propres et collectifs ;
- **Économie durable et circulaire** : aménager un territoire durable et favoriser une agriculture saine de proximité ;
- **Éco-exemplarité** : être une collectivité exemplaire.



1.1.4. La mise en œuvre des actions du plan climat

Si la réalisation par GPSEA des 50 actions du plan climat va désormais être mise en œuvre sur plusieurs années en lien avec ses communes membres et ses partenaires, le travail des services portant sur 80% des actions (soit 40 sur les 50 annoncées) a déjà été engagé. Certaines d'entre-elles concernent directement le territoire cristolien :

- **Action n°2** : Une plateforme numérique de conseils personnalisés accessible à partir du site internet de GPSEA a été créée afin de permettre aux Cristoliens d'être informés et accompagnés dans leurs projets de rénovation énergétique de leur logement et d'être aidés dans la recherche de financement de leurs travaux ;
- **Action n°5** : Le projet d'extension du centre de valorisation énergétique Valo'Marne, qui vise à développer la capacité de production

de chaleur de l'usine et ainsi renforcer le mix-énergétique du réseau de chauffage urbain, a continué d'être accompagné par la Ville et GPSEA avec notamment la conduite de phase d'enquête publique et la signature en décembre 2020 de l'arrêté préfectoral autorisant le projet ;

- **Action n°18** : Le renforcement du partenariat avec le centre de production floral et arboricole de GPSEA afin de favoriser le verdissement des centres urbains et de participer à l'embellissement des espaces verts de la commune ;
- **Action n°33** : L'acquisition par GPSEA, en lien avec la Ville, de terrains attenants au pont de Créteil avec pour objectif d'y conduire un projet d'aménagement permettant de proposer prochainement une entrée de ville dédiée au végétal et à la promotion de l'agriculture urbaine. L'étude de programmation paysagère sera conduite en 2021 ;
- **Action n°42** : La signature de la charte d'engagement « achat socialement responsable » proposée par GPSEA à ses communes membres pour favoriser une commande publique au service du développement économique, de l'emploi et de l'insertion socioprofessionnelle.

Afin de conforter cette dynamique en faveur du développement responsable et durable du territoire seront notamment mises en œuvre dans les prochaines années les actions suivantes :

- **Action n°6** : L'accompagnement de la structuration de la filière santé urbaine, en partenariat avec l'université Paris Est Créteil, l'hôpital Henri Mondor, le centre hospitalier intercommunal de Créteil et l'Institut national de la santé et de la recherche médicale afin de permettre l'émergence de projets novateurs en faveur de l'environnement et de la qualité de l'air ;
- **Actions n°7 et n°8** : L'adoption au premier semestre 2021 d'un plan Local de mobilités et d'un plan vélo par GPSEA afin de faciliter les déplacements actifs et favoriser les déplacements propres, qu'ils soient collectifs ou individuels ;
- **Action n°13** : La mise en place d'une charte d'aménagement et de construction durable d'ici à 2023 en vue d'imposer des hauts standards environnementaux dans le cadre des projets d'aménagement sur le territoire ;

- **Action n°26** : Le lancement d'un plan territorial de prévention des déchets en 2021 afin de permettre de réduire les déchets produits, d'augmenter la part de déchets recyclés, notamment les déchets organiques. Le Territoire prévoit également de faire bénéficier les habitants de GPSEA de composteurs gratuits, pour encourager la réduction du volume de déchets par ménage.

1.2. L'engagement dans la réduction de l'impact environnemental et énergétique du territoire

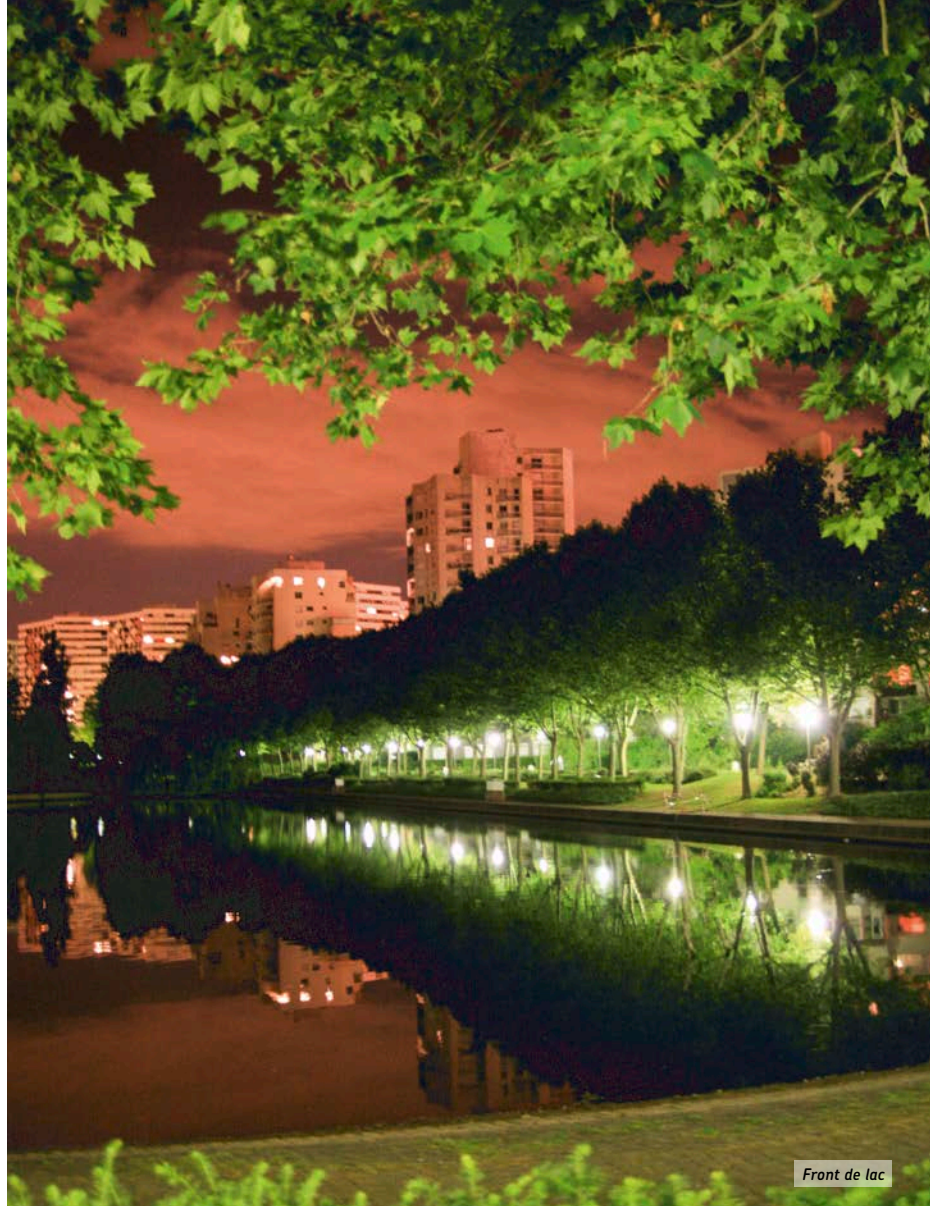
La Ville mène depuis plusieurs années des **actions exemplaires sur son patrimoine** et porte une attention toute particulière à la réduction de ses émissions de GES au travers d'une **consommation d'énergie maîtrisée** et du **choix vertueux d'un mix-énergétique** pour le réseau de chauffage urbain, service qu'elle propose à de nombreux Cristoliens.

1.2.1. Les actions exemplaires menées sur le patrimoine municipal

Les opérations de travaux sur les bâtiments municipaux

Lauréate de l'appel à initiatives «Territoire à énergie positive pour la croissance verte» lancé par l'État en 2014, la Ville a obtenu ces dernières années un accompagnement à hauteur d'un million d'euros lui permettant d'engager des actions concrètes et innovantes pour **améliorer les performances énergétiques de son patrimoine bâti et de ses infrastructures**.

Dans ce cadre, ont pu être menés depuis 2016 sur le patrimoine communal d'ambitieux **travaux d'isolation thermique** à la piscine du Colombier, au centre sportif Marie-Thérèse Eyquem et aux groupes scolaires des Guiblets et Félix Eboué ainsi que la rénovation de l'éclairage public des quartiers de l'Échat, du Palais et du quai de la Croisette. L'année 2020 a, quant à elle, permis d'engager la première phase de la rénovation des façades du groupe scolaire du Jeu de Paume,



Front de lac

opération qui une fois conduite à son terme en 2021 permettra de réaliser d'importantes économies d'énergie.

Parallèlement, plusieurs autres chantiers ont été réalisés durant l'année afin d'assurer l'amélioration de l'isolation thermique des bâtiments notamment au sein des groupes scolaires Victor Hugo, Savignat, Léo Lagrange, Gaston Defferre ou encore à la Maison de la Solidarité et à la Maison de quartier du Port.

A été également engagée en 2020 la mise en œuvre progressive **d'un plan de rafraîchissement des établissements scolaires** et les crèches. En se fixant pour objectif d'aménager une pièce rafraîchie dans chaque équipement accueillant des jeunes enfants, il s'agit d'adapter le patrimoine de la Ville aux conséquences du changement climatique qui occasionnent de plus en plus fréquemment des périodes de fortes chaleurs. Après avoir aménagé 16 sites en 2020, l'année 2021 verra se déployer une seconde phase de travaux qui concernera principalement les écoles.



9 000
points lumineux

491
lanternes remplacées

Âge moyen du réseau :
50 ans

Entre 2016 et 2020 :
diminution
de la consommation
électrique de
- 25,1%

Enfin, la Municipalité donnera en 2021 une nouvelle impulsion à sa démarche en faveur de l'amélioration des performances énergétiques de son patrimoine. Un diagnostic énergétique sera ainsi mené et concernera 39 bâtiments de plus de 1 000 m². Cette étude servira de base à la construction d'une programmation pluriannuelle de travaux permettant d'approfondir substantiellement dans les années à venir la réduction des consommations énergétiques et de limiter les émissions de GES.

La modernisation progressive du réseau d'éclairage public

Composé de 9 000 points lumineux, le réseau d'éclairage public de la Ville fait, depuis plusieurs années, l'objet d'opérations visant à la **renovation de l'ensemble de ses installations**. À cet effet, les services municipaux remplacent systématiquement les luminaires par une technologie LED qui, en plus de permettre une importante diminution de la consommation électrique et des frais de maintenance du fait d'une durée de vie de 25 ans, assure une luminosité plus efficace.

Le programme de remplacement des ampoules à ballon fluorescent contenant du mercure s'est ainsi poursuivi en 2020 avec la mise en place de 372 lanternes LED principalement localisées dans les quartiers du Palais, des Sarrazins et du Mont-Mesly. Aussi ce sont **491 lanternes qui ont été remplacées en 2020** sur le territoire communal (après 624 en 2019). En parallèle, l'allumage et l'extinction de l'éclairage public sont, depuis plusieurs années déjà, réglés automatiquement grâce à des interrupteurs crépusculaires et toutes les lanternes remplacées sont systématiquement équipées de ballasts électroniques ce qui permet d'abaisser la luminosité de 20% pendant une partie de la nuit.

En 2020, les actions menées sur le réseau ont ainsi permis une **réduction de la consommation électrique de -5,87%** par rapport à celle de 2019 (-25,1% depuis 2016). La consommation énergétique est ainsi passée de 5 346 353 kilowattheures fin 2019 à 4 958 028 kilowattheures fin 2020. Les travaux de modernisation de l'éclairage public réalisés ont permis d'éviter l'émission de 30 tonnes de GES.

NOMBRE DE LANTERNES REMPLACÉES PAR AN

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
-	122	177	444	428	624	491

1.2.2. Le choix du chauffage urbain et d'un mix-énergétique vertueux

Le réseau de chauffage urbain et les travaux d'optimisation menés

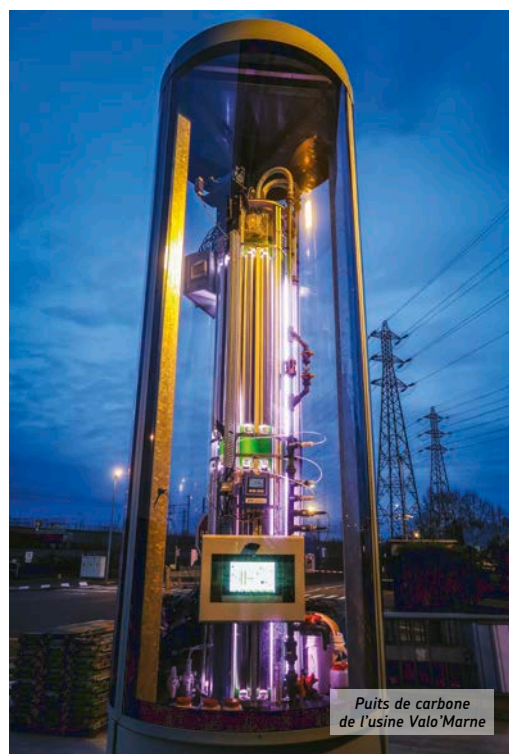
Le **réseau de chauffage urbain**, géré par la Société de chauffage urbain de Créteil (SCUC), du groupe Dalkia, à travers une délégation de service public, permet de fournir en chauffage et électricité actuellement l'équivalent de 39 448 logements (66% de logements et 34% d'équipements).

Avec le choix du chauffage urbain, Créteil contribue à réduire les émissions de GES mais aussi à alléger les factures des usagers, avec une énergie moins chère que le gaz et un **taux de TVA moindre** (taux réduit à 5,5%), compte tenu d'un mix-énergétique incluant plus de 50% d'énergies renouvelables depuis le 1^{er} juillet 2014.

Le réseau a recours à quatre types d'énergie : le gaz, le fuel, le captage de la chaleur contenue dans le sol (géothermie) et la récupération de la chaleur produite par l'incinération des ordures ménagères.

Travaux menés sur le puits de géothermie

Mis en service en 1988, le système de géothermie installé dans le Mont-Mesly est composé de deux puits, un d'exhaure et le second d'injection. Plusieurs séries d'opérations menées



Puits de carbone de l'usine Valo'Marne



Usine d'incinération Valo'Marne

en 2010 et 2015 ont permis d'augmenter le débit nominal du puits d'exhaure pour atteindre 280 m³/h permettant ainsi une **meilleure valorisation de la ressource géothermale**. Parallèlement, deux pompes à chaleur industrielle haute température, d'une puissance totale de 8 mégawatts (MW), ont été installées en 2014 sur le site et ont été raccordées avec les équipements existants.

Cette configuration permet depuis d'améliorer sensiblement la récupération de la chaleur de la géothermie, de maximiser le rendement des pompes et de valoriser, depuis sa mise en service 53 060 mégawattheures (MWh) d'énergie renouvelable sur le réseau de chauffage urbain, soit 11 770 tonnes de CO₂ économisées. Pour la saison 2019/2020, la **performance du mix-énergétique s'est élevée à 63,69% d'énergie renouvelable**.

Extension constante du réseau de chauffage urbain

Après avoir mené, de 2014 à 2017, des travaux de rénovation du réseau au sein du quartier du Mont-Mesly puis réalisé le raccordement de l'hôpital Henri Mondor en 2016, des travaux de maillage du réseau ont été entrepris en 2019 afin de sécuriser l'alimentation du secteur du parc Duvauchelle qui accueille désormais la Maison du Handball, la société Valéo et deux complexes hôteliers.

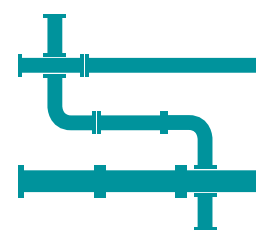
Des études de préfiguration des **travaux d'extension du réseau entre la chaufferie**

du quartier de la Croix des Mèches et le quartier du Grand Colombier ont également été conduites entre 2019 et 2020 et la phase opérationnelle sera engagée en 2021 avec une livraison prévue pour l'automne. À terme, seront desservis par le réseau de chauffage urbain les immeubles du Grand Colombier et la piscine ainsi que les résidences rencontrées sur le tracé qui, si elles le souhaitent, se verront proposer le raccordement.

Création d'un troisième réseau raccordé à l'usine Valo'Marne

En lien avec les travaux de modernisation de l'usine Valo'Marne, un **troisième réseau reliant cet équipement à la chaufferie du Palais** a été créé, et ce afin d'alimenter le réseau de chaleur avec l'énergie produite par l'incinération des déchets et ainsi accroître encore plus la part des énergies renouvelables dans le mix-énergétique alimentant le réseau.

Après avoir consacré l'année 2018 à l'étude de faisabilité tant technique que financière de cette extension de réseau, l'année 2019 a été dédiée à la réalisation des travaux qui furent livrés en fin d'année. Ce troisième tube permet désormais d'injecter dans le réseau une quantité de chaleur passant de 130 000 MWh à 170 000 MWh et par là même de sécuriser cette liaison en cas de fuite sur un des trois tuyaux.



Longueur du réseau :

47,8 km

Puissance souscrite :

246 173 kW

39 448

équivalents logements raccordés

63,69 %

d'énergies renouvelables en 2019/2020

Rendement global du réseau :

77,72 %



Certificat d'économie d'énergie

L'ambition durable portée par la Ville dans le cadre des travaux menés ces dernières années et prévus en 2021 sur son réseau de chauffage urbain lui a permis en 2020 d'être éligible au dispositif des certificats d'économie d'énergie (CEE). Ce mécanisme va ainsi permettre à la commune, en partenariat avec la société Dalkia, d'obtenir une **aide financière de l'État à hauteur de 6,47 millions d'euros** qui correspond au 946 978 000 kilowattheures d'énergie finale économisée.

Ce financement, qui a été répartie entre la Ville (60%) et Valo'Marne (40%), sera pour partie réinvesti dans les travaux de réalisation du réseau du Grand Colombier en 2021.

L'extension de l'unité de valorisation énergétique Valo'Marne

Équipement structurant pour notre territoire, **le centre de valorisation énergétique Valo'Marne** va faire l'objet d'ici à 2023 d'un projet de modernisation majeur, en lien avec le SMITDUVM, GPSEA et la Ville. Inscrit au sein du plan climat (action n°5), et récompensé par la **Marianne d'or du développement durable** en 2019, l'accompagnement de cette démarche ambitieuse lancée courant 2018 vise à faire de notre territoire une référence **en matière d'économie circulaire et solidaire**.

En effet, par un investissement privé de près d'un milliard d'euros sur vingt ans, Valo'Marne augmentera la **capacité de valorisation**

de l'usine et la qualité du recyclage des déchets, réduisant ainsi les enfouissements, et améliorera les performances écologiques et sanitaires de l'équipement conformément à la charte d'excellence environnementale et sociétale signée avec ses partenaires, dont GPSEA, début 2018. Elle permettra ainsi à terme **d'alimenter 51 000 équivalent logements** (39 448 aujourd'hui) en électricité verte et en chauffage propre avec une TVA réduite compte tenu du recours au mix-énergétique. Par ailleurs, des serres d'environ 4 000 m², un puits de carbone expérimental et une station de production d'hydrogène à usage public viendront compléter le projet.

En 2019, ont pu être envisagés le raccordement d'un troisième tube au réseau de chauffage urbain de la commune, l'installation du puits de carbone expérimental qui permet de réduire les émissions de CO₂, la réalisation des études de conception de la station hydrogène et la mise en place de coopérations avec des associations pour le déploiement d'actions d'insertion sociale par le travail qui devraient concerner directement ou indirectement 16 250 heures en insertion par an.

À l'issue d'une concertation publique préalable auprès des habitants (réunions publiques, ateliers participatifs, visites du site...), l'année 2020 a permis de mener l'enquête publique obligatoire portant sur le projet d'extension qui a abouti, après **l'avis favorable à l'unanimité de la commission d'enquête**, à la





Esquisse aménagement paysager secteur Petit Bois

signature par le Préfet du Val-de-Marne d'un arrêté d'exploitation modificatif en décembre 2020. La phase opérationnelle de travaux va donc désormais pouvoir être lancée courant 2021.

1.3. Le choix d'un modèle urbain durable et responsable

C'est avec l'exigence constante qu'impose l'**ambition d'une ville durable**, que Créteil poursuit sa politique urbaine proposant, en lien avec ses partenaires, une offre significative de logements accessibles à tous, des équipements publics et commerciaux à hauteur des besoins mais aussi des espaces verts et boisés permettant de donner toute sa place à la nature en ville et d'inscrire ce modèle de développement urbain en phase avec les enjeux du développement durable.

1.3.1. La volonté de promouvoir un aménagement durable

Conformément à l'action n°13 du plan climat, la Ville s'est pleinement inscrite dans la démarche conduite par GPSEA qui vise à élaborer une **charte d'aménagement et de construction durable** et de la rendre opposable aux promoteurs, aménageurs et bailleurs sociaux dans le cadre du futur plan local d'urbanisme intercommunal.

Porteur de fortes exigences en matière environnementale, ce document formalisera le cadre d'intervention des opérations d'aménagement dans ses aspects économiques, sociaux et environnementaux aux stades de la conception (usages des habitants, aménités environnementales...), de la réalisation (qualité des matériaux, exemplarité environnementale...) et de l'évaluation (qualité du bâti, modularité, convertibilité...).

L'objectif est ainsi de tendre vers une labellisation systématique des projets d'aménagement et d'améliorer la qualité d'usage des bâtiments construits et des espaces publics en répondant mieux à l'évolutions des pratiques résidentielles et professionnelles ainsi qu'aux besoins des usagers.

1.3.2. La conduite d'opérations d'aménagement exemplaires

Un nouvel horizon pour le Haut du Mont-Mesly

La Ville a signé, le 5 mars 2020, avec GPSEA, l'État et l'ensemble des partenaires de l'ANRU, une convention pluriannuelle de rénovation urbaine du quartier du Haut du Mont-Mesly. Ce quartier va ainsi connaître dans les prochaines années une **opération de renouvellement urbain de grande ampleur** qui place la dimension écologique et l'excellence environnementale au cœur du projet.



Une nouvelle offre de logement diversifiée

Cette ambition se matérialisera par la création d'une nouvelle offre d'environ 985 logements diversifiée, respectueux de l'environnement urbain existant et s'inscrivant dans une démarche écologique et de transition énergétique.

Dans cette optique, la Ville veillera à ce que l'aménageur Créteil Habitat intègre de hautes exigences en matière d'efficacité et de performance énergétique des logements, notamment au travers du choix des matériaux, de l'isolation des bâtiments et du raccordement au réseau de chauffage urbain alimenté par des énergies renouvelables. Dans cette optique, l'obtention de **la certification «NF Habitant HQE» et du label «BiodiverCity»** sera envisagée pour l'ensemble des îlots à construire.

Les trois premiers permis de construire ont pu être délivrés en 2020 et deux sont en cours d'instruction pour ce qui concerne le programme de logements situés sur les emprises foncières disponibles des secteurs Petit Bois et Martret. Les premiers travaux devraient pouvoir débuter au 2^{ème} semestre 2021.

Les aménagements extérieurs qualitatifs et la «forêt urbaine»

D'excellence environnementale, ce projet proposera à la fois des aménagements extérieurs qualitatifs pour valoriser la nature en ville et la biodiversité mais également des travaux de voiries pour structurer le quartier, améliorer les déplacements et encourager la pratique des mobilités douces.

Ainsi, l'identité paysagère du Haut du Mont-Mesly sera renforcée par la création de nouveaux parcs publics et lieux de loisirs (aires de jeux, parcours sportifs, potagers), la rénovation des espaces verts existants et la réalisation d'une **«forêt urbaine» qui irriguera l'ensemble du quartier**. En effet, s'appuyant sur le patrimoine arboré de grande qualité que connaît le quartier, le projet souhaite enrichir la diversité biologique des plantations en renforçant la présence des espaces boisés par une campagne de plantation ambitieuse de **1 000 arbres supplémentaires**.

Par ailleurs, le projet prévoit une gestion durable des eaux pluviales en limitant l'imperméabilité des sols, la création de noues (jardins de pluie) pour favoriser l'infiltration

et la mise en place de dispositifs de rétention sur l'ensemble du quartier.

Les équipements publics de proximité

Des équipements publics de proximité plus fonctionnels seront proposés pour favoriser l'épanouissement individuel et collectif de tous les habitants à tous les âges de la vie avec notamment la construction d'un nouveau centre socioculturel, d'une maison des seniors, d'une crèche départementale et d'un groupe scolaire novateur et fédérateur.

La construction de ce **nouveau groupe scolaire dénommé le «Carrefour éducatif»** sera envisagée pour regrouper les 800 élèves des groupes scolaires Paul Casalis et Albert Camus au sein d'un même établissement. En plus d'être un lieu d'apprentissage des savoirs, cet équipement est pensé comme un lieu de vie, de loisirs et de convivialité ouvert aux habitants du quartier en dehors des temps scolaires et périscolaires. Il intégrera également en son sein une crèche départementale de 90 berceaux, un relais assistante maternelle et un Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) destiné à l'accueil d'enfants porteurs de troubles autistiques.

Conduite au cours de l'année 2020, l'étude de programmation a permis de définir des scénarios en vue d'arrêter un programme définitif en 2021.

La mutation durable du quartier de l'Échat

Le quartier de l'Échat va connaître, dans les prochaines années, une importante mutation avec la conduite de projets d'aménagement de grande ampleur autour de **la future gare de métro de la ligne 15 Sud du Grand Paris Express** dont la mise en service est prévue courant 2025.

Alors que les espaces publics aux abords immédiats de la gare seront aménagés afin de créer un lieu agréable proposant aux Cristoliens des commerces de proximité, un **projet urbain connexe porté par la société Nexity** permettra la création d'une nouvelle offre de 150 logements en accession, de 270 logements au sein d'une résidence mixte étudiants et tourisme/affaire mais également un programme de 6 000 m² bureaux dont un espace de coworking, un restaurant et 190 places stationnement au sein d'un parking public.

Parallèlement dans la zone du «Triangle de l'Échat Nord», Grand Paris Aménagement porte un projet d'aménagement qui ambitionne de faire de ce secteur, actuellement enclavé, une nouvelle entrée de ville et un lieu de vie accueillant et animé. Cette opération mixte vise à proposer ainsi une nouvelle offre de logements diversifiés et de logements pour étudiants et jeunes actifs, des commerces de proximité et de nouveaux équipements publics dont un futur siège pour le Rectorat, un nouveau groupe scolaire et une crèche.

1.3.3. L'engagement durable de Créteil Habitat

En se fixant pour priorité l'amélioration continue de la performance énergétique de ses logements, Créteil Habitat poursuit l'engagement qu'il a pris auprès de ses locataires de maîtriser les charges résultant des consommations énergétiques et participe ainsi pleinement à la démarche de lutte contre la précarité énergétique et contre le réchauffement climatique.

Les opérations de rénovation thermique sur le parc locatif

Créteil Habitat mène depuis plusieurs années une stratégie d'investissement ambitieuse en faveur de la rénovation thermique progressive

de son parc locatif. Par ces opérations, cette structure poursuit un double objectif : limiter les déperditions énergétiques issues des logements qui participent à la production d'émissions de gaz à effet de serre, mais également soutenir le pouvoir d'achat des locataires en réduisant le coût de leur facture énergétique.

Une première phase de travaux, conduite entre 2014 et 2018, a concerné **61 immeubles et 2 558 logements des quartiers Mont-Mesly et de la rue Chéret** pour un montant de travaux de près de 23 millions d'euros. Grâce à ce programme de travaux d'envergure, les charges locatives de chauffage sont en baisse de 47% par rapport à 2013, année de référence précédant le début de l'opération, ce qui permet aux locataires de réaliser des économies substantielles.

En 2019, ce sont les 58 logements de **la résidence Paul-François Avet** situés dans le quartier du Centre ancien et les 77 logements de **la résidence autonomie Marivaux** qui ont fait l'objet de travaux d'isolation thermique par l'extérieur et en terrasse pour un montant de 4,2 millions d'euros.

En 2020, l'ambition de Créteil Habitat en faveur d'une meilleure maîtrise énergétique s'est poursuivie avec l'opération de ravalement et de rénovation thermique de **la Tour Mansart, située dans le quartier du**



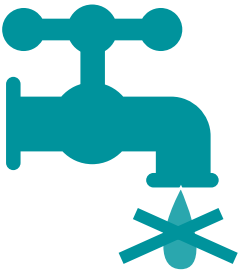
Travaux de rénovation de la Tour Mansart



3 300
luminaires remplacés
depuis 2018
par des LED
basse consommation

- 7 %
des consommations
électriques

- 15 %
du coût des charges



20 000
interventions
techniques
pour maîtriser
la consommation
d'eau

Montaigut. Estimé à 3,1 millions d'euros, ce programme de travaux comprend l'isolation des façades, l'étanchéité, l'isolation et la mise en sécurité des toitures terrasses ainsi que l'équilibrage de l'installation de chauffage et la mise en place de robinets thermostatiques. L'objectif est d'améliorer la performance énergétique globale du bâtiment avec une baisse attendue de la consommation en énergie d'environ 37 %, dont 50 % pour le seul poste de chauffage, et une diminution à terme de plus de 43 % des émissions de gaz à effet de serre. Les travaux, dont la durée initiale a été revue compte tenu de la crise sanitaire, seront achevés fin 2021.

Afin de conforter cette dynamique dans les prochaines années, des études seront engagées en 2021 pour définir les prochaines étapes de la programmation de travaux à mener en matière de rénovation thermique sur le parc locatif.

Les nouvelles constructions exemplaires et responsables menées

Créteil Habitat a livré en 2020 une **nouvelle résidence baptisée «Les Oliviers»**. Située rue Maurice Déménitroux, au cœur du quartier du Centre ancien, elle est constituée de 65 logements sociaux (PLUS et PLAI) et de 66 places de parking en sous-sol. L'îlot formé par le bâtiment a, par ailleurs, été aménagé pour y proposer des espaces paysagers de qualité composés de bosquets de bouleaux et d'une prairie fleurie augmentant ainsi la biodiversité du site.

Cette opération **certifiée «CERQUAL et H&E»** (Habitat et Environnement), qui représente un investissement de plus de 10 millions d'euros, s'inscrit pleinement dans la stratégie de Créteil Habitat en faveur de la promotion du développement durable, de la biodiversité et de l'insertion par l'économie tout en contribuant à l'accroissement de l'offre de logements sociaux à Créteil.

Les actions écoresponsables du quotidien

Créteil Habitat s'efforce également en tant qu'**acteur écoresponsable** de mener des actions et démarches quotidiennes de maîtrise des consommations de son patrimoine. Cet engagement se concrétise par les démarches suivantes :

- la mise en œuvre depuis début 2018 d'une programmation pluriannuelle de remplacement de tous les luminaires en parties communes de l'ensemble des résidences du parc par des luminaires LED basse consommation. À ce jour, 3 300 luminaires ont été remplacés sur le patrimoine ce qui représente les deux tiers des luminaires existants. Le programme devrait pouvoir être achevé fin 2021.
- l'optimisation des puissances souscrites en matière fourniture d'énergie électrique pour les parties communes depuis cinq ans par la mise en place d'un contrat cadre. Les résultats constatés en 2019 se sont confirmés en 2020 avec une baisse des consommations de 7 % et une réduction des coûts de 15 %.
- la maîtrise des consommations d'eau, premier poste de charges des résidents, est envisagée à la fois au travers de fortes actions de sensibilisation des locataires aux gestes écoresponsables du quotidien et par la souscription d'un contrat complet pour assurer avec efficacité des actions techniques et intervenir rapidement en cas de constat de dérive occasionnelle de compteurs divisionnaires (20 000 interventions en 2020).

1.3.4. L'accompagnement des Cristoliens dans la maîtrise de leurs consommations énergétiques

Depuis octobre 2014, en lien avec GPSEA, des **conseils gratuits et indépendants** sont délivrés à l'hôtel de ville une fois par mois par l'Agence de l'énergie du Val-de-Marne. Les permanences, au nombre de 11 en 2020, ont permis, en dépit de la crise sanitaire, d'informer 24 ménages sur les dispositifs techniques et financiers concernant la maîtrise de l'énergie, l'amélioration de l'efficacité énergétique des constructions et l'utilisation des énergies renouvelables. 42 % des locataires, propriétaires ou copropriétaires ont eu connaissance de ce dispositif d'accompagnement par le biais des canaux municipaux (journaux municipaux, sites internet, etc.).

Les thèmes abordés par le conseiller info-énergie permettent aux participants de mieux comprendre leurs factures d'énergie et d'eau, en insistant sur les informations importantes qui composent une facture (consommations, abonnement, taxes, etc.) et de bénéficier de conseils pour diminuer et mieux maîtriser leurs consommations énergétiques.

NOMBRE DE RENDEZ-VOUS
LORS DES PERMANENCES INFO-ÉNERGIE

2016	2017	2018	2019	2020
15	19	17	34	24

1.4. La promotion d'une mobilité diversifiée et durable

L'Agence de l'énergie du Val-de-Marne accompagne également les copropriétés dans leur projet de rénovation énergétique en assistant aux assemblées générales ou aux réunions d'information. Ce qui a été le cas en 2020 avec la copropriété des Choux.

Au-delà de ces initiatives, plusieurs autres acteurs sur le territoire communal proposent aux Cristoliens des démarches similaires d'**accompagnement et de sensibilisation aux éco gestes pour réduire le risque de précarité énergétique**. Peuvent être mentionnés l'action de Valophis Habitat auprès de ses locataires, et le soutien financier apporté aux copropriétés dans leurs projets de rénovation thermique par la SEM «Énergies POSITI'F», dont la Ville est actionnaire.

Pour compléter ces démarches d'accompagnement et d'information, et conformément à l'action n°2 de son plan climat, GPSEA a mis en place en 2020 une **plateforme numérique de conseils personnalisés** pour la rénovation énergétique des logements, afin de faciliter l'accès aux informations par les habitants.

Créteil est au cœur d'un important nœud routier, avec notamment l'autoroute A86 et la RD1. Elle dispose en outre d'un **réseau de transport en commun dense** (4 stations de métro, 2 stations des RER A et D, 9 lignes de bus RATP, 162 stations de bus, 4 lignes de la STRAV, le TVM) assurant ainsi une proximité immédiate avec Paris et offrant une bonne desserte des différents quartiers et des liaisons aisées avec les communes voisines.

Dans les prochaines années, ce réseau de transports en commun va encore se renforcer avec l'arrivée de la ligne 15 du Grand Paris Express. Par ailleurs, la Ville entend continuer d'offrir à sa population des modes de circulations douces respectueux de l'environnement et, en lien avec GPSEA, travaille à la formalisation d'une feuille de route stratégique pour améliorer tous les types de déplacements.

1.4.1. Le renforcement de l'offre en transport avec le Grand Paris Express

À l'horizon 2025, Créteil sera connectée au **Grand Paris Express et à la future ligne 15 sud** du métro qui reliera entre elles les villes du sud de la petite couronne parisienne.



Maquette du tunnelier
du Grand Paris Express



Projet stratégique pour le devenir de l'Île-de-France, l'emplacement de la future gare Créteil l'Échat, située sous la rue Gustave-Eiffel, a été choisi pour faciliter **l'interconnexion multimodale** avec les nombreux autres modes de transport en commun que connaît la Ville et notamment une correspondance avec la ligne 8 du métro. Avec près de 90 000 voyageurs attendus chaque jour, ce projet de taille permettra de renforcer l'offre de transport en commun sur notre territoire.

Les premiers travaux ont débuté en 2018 avec la construction des murs souterrains, le creusement de l'espace intérieur et de la boîte souterraine de la future gare puis le chantier est entré dans une nouvelle phase à l'été 2019 avec l'arrivée du tunnelier, baptisé «Camille», en hommage à Camille Serme, joueuse professionnelle de squash cristolienne.

Après plus d'un an de travail à une vingtaine de mètres de profondeur, le creusement des 4,2 kilomètres de tunnel qui séparent Créteil de la future gare de Champigny-sur-Marne s'est achevé en 2020.

Marne), ferroviaires ou routières. Ce sont ainsi plus de **600 000 trajets quotidiens** qui ont pour origine et destination GPSEA, majoritairement en voiture, même si le taux de motorisation des ménages est en baisse, ce qui est favorable à une utilisation accrue des modes alternatifs. Les modes actifs (vélo et marche) quant à eux ne représentent que 10% des modes de transport utilisés par les habitants.

En février 2019, le PLM et le plan vélo sont entrés en phase d'élaboration de leur plan d'actions, sur la base du diagnostic réalisé, à travers notamment l'organisation d'ateliers de co-construction thématiques avec l'ensemble des partenaires de la démarche qui ont fait l'objet d'une restitution en janvier 2020. Afin de répondre à l'hétérogénéité des déplacements identifiés, d'atténuer les ruptures physiques, de traiter la congestion des axes routiers et d'encourager le recours à des modes alternatifs à la voiture, le plan d'actions du PLM se construit autour des actions suivantes :

- **Action 1** : Hiérarchiser le réseau viaire et mettre en œuvre sa pacification;
- **Action 2** : Affirmer la pratique des modes actifs;
- **Action 3** : Rendre les transports en commun plus attractifs;
- **Action 4** : Gérer le stationnement sur GPSEA;
- **Action 5** : Améliorer le transport et la livraison des marchandises;
- **Action 6** : Communiquer, sensibiliser, observer.

S'agissant des modes actifs, le Territoire et ses communes membres souhaitent conforter le développement de la pratique du vélo en œuvrant pour le développement d'un maillage cyclable cohérent. Ainsi, l'ambition poursuivie est de permettre à terme de créer un réseau cyclable à l'échelle du territoire, de traiter les coupures urbaines et de créer de nouvelles places de stationnement vélo.

Il est donc prévu d'adopter le plan vélo et d'arrêter le PLM au premier semestre 2021. Ce dernier sera ensuite soumis à la consultation des personnes publiques associées et mis à disposition du public. Véritable volet «transport» du plan climat, cette démarche porte l'ambition de développer les mobilités durables sur l'ensemble du territoire.



67 km
de pistes cyclables

884
personnes abonnées
au Cristolib'

2 931
trajets en 2020
(48 620 depuis
la mise en service)

1.4.2. L'élaboration d'un plan local de mobilités et d'un plan vélo

GPSEA exerce une compétence en matière de transports et de déplacements, qui prévoit l'élaboration d'un **plan local de mobilité (PLM)** articulé avec un **plan vélo** (actions n°7 et n°8 du plan climat). Le PLM constitue un document programmatique qui vise à donner un cadre à la politique mise en œuvre en matière de transport et de déplacement à l'échelle du territoire. Le plan vélo a, quant à lui, pour objet de développer et d'encourager le mode cyclable sur l'ensemble des communes membres du Territoire.

Aussi, GPSEA a engagé cette démarche depuis début 2018 et a formalisé un diagnostic des mobilités du Territoire qui fut présenté au conseil des maires de mai 2019 et au conseil de territoire de juin 2019. Il ressort de ce diagnostic que les habitants de GPSEA pratiquent **des mobilités très différentes d'un point du territoire à l'autre**, en fonction de l'offre disponible en transports en commun et en modes de transport alternatifs à la voiture. De plus, ces derniers sont confrontés à des ruptures physiques fortes qui parcourent le territoire, qu'elles soient naturelles (Seine,



Aménagements cyclables
sur le boulevard Jean-Baptiste Oudry

1.4.3. Le soutien au développement des mobilités durables

Les aménagements cyclables et la pacification des circulations

Alors que Créteil a été construite pour favoriser les déplacements en voiture, la Municipalité porte l'ambition constante de **développer les modes actifs de circulation** (cycles et piétons). À ce titre, les 67 kilomètres de pistes ou bandes cyclables, les vingt-quatre double-sens cyclables, les voies piétonnes, les zones 30 et les zones de rencontre qui maillent le territoire communal témoignent de la volonté d'accorder toute sa place au vélo dans la ville et de faciliter les déplacements de tous.

Pour renforcer cette dynamique et après avoir conduit des aménagements sur la rue de la Prairie, l'avenue de la Reine Blanche, l'avenue Marie-Amélie et le quartier de la Habette en 2019, c'est l'itinéraire cyclable et le trottoir côté pair du **boulevard Jean-Baptiste Oudry** qui ont fait l'objet d'une importante opération de travaux en 2020 de la part de GPSEA. Ce parcours au confort de circulation amélioré permet désormais de relier les bords du lac et l'avenue Pierre Billotte à la station de métro Pointe du Lac dans de bonnes conditions.

Pour 2021, à l'appui de l'expérience des pistes cyclables temporaires mises en place durant la crise sanitaire, des **requalifications**

ou **maillages d'itinéraires cyclables** seront envisagées, en lien avec le Département et GPSEA, tant sur le bas de l'avenue Paul Casalis que sur l'avenue Pierre Brossolette ou dans le secteur du carrefour Pompadour.

La Ville envisagera également de mener des **projets de pacification de la circulation** avec notamment le réaménagement de certains itinéraires et passages piétons, la requalification de l'avenue du Général Gallieni et l'engagement d'une étude afin de revoir le plan de circulation du quartier du Centre ancien. L'objectif est ainsi de créer des espaces de rencontre entre les usagers et de favoriser la pratique sécurisée du vélo et de la marche.

L'offre de vélo en libre-service

Afin d'inciter la population à l'utilisation de ce mode de circulation propre et bénéfique pour la santé, et, ce dans un souci de réduire les émissions de GES liées au transport routier, la Ville a fait le choix en avril 2010, de déployer sur son territoire un **service de location de vélo en libre-service**. Accessible 24h/24, ce service propose une demi-heure gratuite et comprend 130 vélos et 254 points d'accroche. Au total, ce sont 10 stations de vélos Cristolib', qui maillent le territoire communal.

Le **pôle intermodal à Pompadour** dispose, quant à lui, d'une consigne Véligo abritée et



sécurisée qui est ouverte, pour un abonnement annuel de 10 à 30€, aux voyageurs des transports en commun franciliens détenteurs d'une carte Navigo.

Enfin, de nouveaux abris vélos protégés ont été mis en place en 2020 par le Département à proximité des principales stations du réseau de transport en commun du territoire communal (arrêt de métro Pointe du Lac, Préfecture, Université et arrêt du TVM à hauteur du CHIC).

Le service de recharge électrique pour les véhicules des particuliers


La Ville, en lien avec GPSEA, a fait le choix très tôt de promouvoir l'utilisation de **véhicules électriques en auto-partage** sur son territoire. Ce sont donc 19 stations Autolib équipées de bornes de recharges électriques qui, entre 2011 et 2013, avaient maillé l'ensemble du territoire communal. Ce service a néanmoins pris fin depuis le 31 juillet 2018 sans perspective à moyen terme de reprise de cette activité.

Dans un contexte de fort développement de l'usage des véhicules électriques, et afin de favoriser une mobilité moins polluante sur son territoire, la Ville a décidé de réaliser en 2019 des travaux de **remise en service de la moitié de ces stations**. Ainsi, les Cristoliens qui disposent de véhicules électriques peuvent depuis le 1^{er} janvier 2020 utiliser les **54 bornes de rechargement** de ces stations pour un prix accessible (abonnement annuel de 100€). Les autres stations, moins fréquentées, ont été démontées en vue d'offrir des nouvelles places de stationnement public.

Cette nouvelle offre de service de recharge électrique pour les véhicules des particuliers vient ainsi compléter les bornes installées depuis fin 2018 dans le parking de la Porte de Brie et en 2020 dans le parking Brossolette.







2. La préservation de la biodiversité et des ressources, une exigence indispensable pour une ville au cadre de vie harmonieux

La biodiversité est une **composante essentielle de la durabilité des écosystèmes**, dont dépend le bien-être de toutes les sociétés humaines. Ville pionnière en matière d'écologie urbaine, Créteil est depuis longtemps engagée dans une démarche où la prise en compte de la nature même de son territoire constitue une **exigence indispensable**.

En effet, la Municipalité s'engage au quotidien pour **protéger et enrichir la biodiversité** en renforçant la place de la nature en ville mais également en préservant ses espaces naturels et en adoptant des méthodes de gestion durable de son patrimoine arboré et de ses espaces verts. En outre, elle appréhende la **gestion des ressources de manière équilibrée** et œuvre pour proposer aux Cristoliens **un cadre de vie harmonieux**.



2.1. Le déploiement d'une stratégie volontariste en faveur de la biodiversité

Créteil accorde une place de choix aux espaces verts et se démarque aujourd'hui par une **stratégie paysagère remarquable**. De nombreuses actions sont ainsi entreprises pour améliorer le bien-être des Cristoliens tout en agissant sur la qualité de leur environnement et la promotion de la biodiversité.

2.1.1. L'engagement affirmé de la Ville en faveur de la biodiversité

L'engagement de Créteil en faveur de la biodiversité est concret depuis de nombreuses années. En effet, dès 2009, la Ville a adopté la **charte régionale de la biodiversité et des milieux naturels**, pour mettre en œuvre des actions de préservation du patrimoine naturel et intégrer la biodiversité dans sa politique locale d'aménagement.

En 2013, la Ville a souhaité adopter une **charte cristolienne « Jardinier durable »** afin de favoriser des pratiques de jardinage plus vertueuses. Cette charte s'applique aux utilisateurs des jardins familiaux et aux participants du concours annuel « des balcons et maisons fleuris ».

Enfin, labellisée « Quatre fleurs » depuis 1984 au concours des villes et villages fleuris, Créteil est reconnue parmi les **communes les plus vertes de France** avec 210 hectares d'espaces verts soit près de 20% de la surface de la ville. Cette distinction, confirmée pour trois années fin 2019, permet de mettre en valeur les méthodes horticoles exemplaires utilisées, le souci constant d'une intégration paysagère et de la respiration de l'espace public dans les aménagements, la multiplicité de ses actions en faveur de la biodiversité et le nombre de jardins familiaux présent sur son territoire, qui favorisent pleinement le développement du lien social et de l'agriculture urbaine.



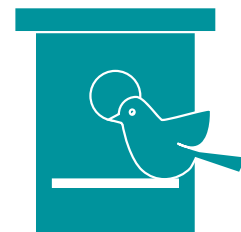
12
ruches

2.1.2. L'action de protection des écosystèmes et de la faune

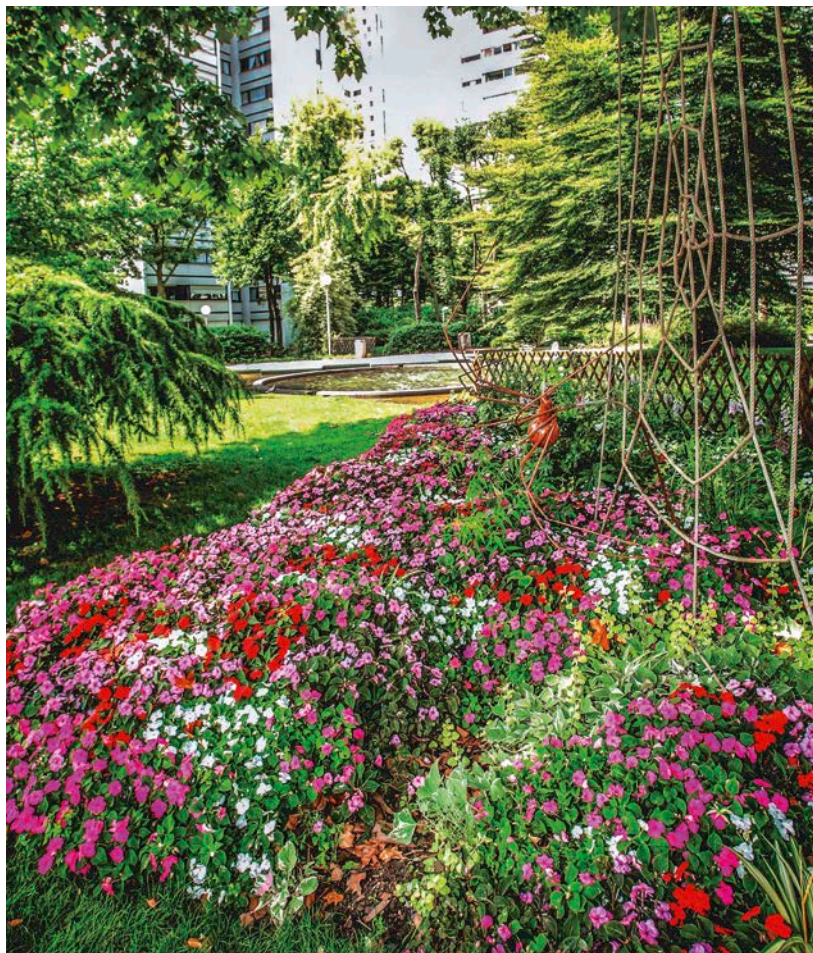
La Ville mène depuis des années une politique ambitieuse en faveur de la biodiversité visant à protéger les écosystèmes ce qui permet à des espèces animales rares, tels que le héron Blongios nain, le Butor étoilé ou les abeilles Andrènes, de s'établir à nouveau sur le territoire communal.

Cette stratégie s'appuie notamment sur le partenariat développé avec la Ligue de Protection des Oiseaux et avec le Groupement Syndical Agricole du Val-de-Marne qui permet au territoire communal de compter **85 nichoirs à oiseaux** sur une dizaine de sites ainsi que **12 ruches** dont 6 sur le site du parc Dupeyroux. La présence de ces nichoirs permet d'accueillir diverses variétés d'oiseaux et de lutter contre la présence de chenilles processionnaires alors que l'implantation de ruches participe, quant à elle, à la fructification des végétaux.

À ce titre, la surveillance et le contrôle des espèces invasives a conduit en 2020 à la destruction de 1812 nids de chenilles processionnaires et 8 de frelons asiatiques.



85
nichoirs
pour oiseaux



2.1.3. La gestion durable du patrimoine arboré et des espaces verts

Le choix de méthodes horticoles durables

La Ville a fait le choix depuis de nombreuses années d'adopter des **méthodes horticoles durables et responsables** pour entretenir ses espaces verts, ce qui permet de respecter à la fois les ressources naturelles mais également la biodiversité.

Ces méthodes consistent notamment en la gestion extensible de certaines pelouses au travers de la diminution de la fréquence de tonte permettant le développement de plantes à fleurs sauvages, la valorisation des semis de prairies fleuries qui sont composées de plusieurs variétés de fleurs et vivaces favorisant ainsi la biodiversité et la suppression de haies mono-spécifiques composées d'une seule essence au profit de plantes diversifiées. À ces méthodes s'ajoutent également la **réduction des déchets verts**, l'utilisation d'**engrais verts** ainsi que l'emploi de **méthodes biologiques** telles que les lâchers de larves de coccinelles.

Enfin, le service procède à la végétalisation des pieds d'arbre ce qui permet de participer à la

protection du système racinaire de ce dernier, contribue à l'embellissement du pied, réduit le développement d'herbes indésirables et favorise la perméabilité et la pénétration de l'eau dans le sol.

Le suivi attentif du patrimoine arboré

Le service des parcs et jardins suit avec attention le **patrimoine arboré de la Ville**. Ce dernier est composé d'environ 26 000 sujets, dont 12 000 en alignement dans nos rues et avenues, ce qui représente un taux exceptionnel de 80% de la voirie plantée. Chaque année il est procédé à des renouvellements ponctuels d'arbres le long des voiries ou dans les espaces verts ainsi qu'à des campagnes d'élagage.

La plantation d'arbres avec des essences diversifiées permet aux alignements de résister à des agresseurs (insectes et maladies, chancre coloré du platane...) et le choix d'arbres offrant une floraison et une fructification utiles aux insectes pollinisateurs et aux oiseaux qui s'en nourrissent, participent au maintien de la biodiversité.

Lancée en 2019, l'expérimentation de sondes tensiométriques permettant de raisonner les apports hydriques des jeunes plantations d'arbres a été poursuivie en 2020 afin d'ajuster la quantité d'eau à apporter dans un souci d'économie de cette ressource. A l'issue d'une période de trois ans, si les racines se sont suffisamment développées dans le sol d'origine, l'arbre sera alors considéré comme autonome.

Le partenariat avec le Centre horticole de GPSEA

GPSEA dispose de **serres de culture et d'une pépinière pour la production florale** destinées à la végétalisation et à l'embellissement des espaces verts de ses communes membres.

Le service municipal des Parcs et jardins s'adresse donc directement à GPSEA pour s'approvisionner en plantes. En 2020, ont ainsi pu être fournis à la commune : 158 000 plantes à massifs annuelles, 155 000 plantes à massifs bisannuelles, 2 897 chrysanthèmes et autres plantes structurantes automnales, 62 000 bulbes d'automne, 12 500 plantes vivaces et graminées, 1 800 arbustes, 162 arbres et conifères, 800 plantes vertes et fleuries et 109 mobiliers de fleurissement mis en production au centre.



10 hectares
en gestion différenciée
(sur 210 hectares
entretenus)

11 000 m²
de fleurissements
entretenus



Centre horticole de GPSEA

À travers ses réalisations, la production florale et arboricole des services de GPSEA contribue ainsi à végétaliser et embellir le cadre de vie des Cristoliens.

2.1.4. La promotion de la nature en ville

Créteil a toujours œuvré pour faire **la part belle à la nature en ville**. C'est non seulement un enjeu majeur d'embellissement paysager, mais aussi un facteur de développement du lien social au travers d'espaces verts publics facilement accessibles, comme les jardins, les squares et les parcs urbains. Des espaces de détente et de récréation, mais aussi des lieux de promenade et de découverte de la nature sont ainsi mis en valeur sur notre territoire.

La mise à disposition de jardins familiaux et partagés

Depuis plusieurs années, la Ville a souhaité mettre à disposition des Cristoliens de nombreux jardins familiaux, véritables « oasis de verdure ». Ce sont ainsi **134 parcelles de jardins familiaux** qui ont été progressivement aménagées par la Ville sur de nombreux sites notamment aux Bardières, à la Habette, au Halage et à l'Île Brise-Pain.

À ces lieux de détente pour les habitants, s'ajoutent un jardin partagé dans le quartier des Coteaux du Sud, dont la gestion a été confiée à la Régie de Quartier, un jardin familial rue Juliette Savar confié à l'association Emmaüs et les jardins familiaux gérés par « la Ligue du Coin de Terre » situés rue de la Prairie et rue des Écoles.



Jardin familial

48 000
bulbes
naturalisables
plantées

26 000
arbres au sein
du patrimoine
arboré



Parcs et Jardins en fête

L'aménagement de la pointe de l'Île Brise-Pain

Alors que 22 parcelles avaient déjà été installées fin 2018 sur la pointe de l'Île Brise-Pain et que des travaux de requalification sur l'allée Centrale (assainissement, viabilisation, éclairage public...) et le remplacement de la passerelle, devenue obsolète, ont été réalisés en 2019, la Ville a poursuivi en 2020 l'aménagement progressif de ce site.

Elle a ainsi conduit les études de faisabilité nécessaires à l'implantation de **40 nouvelles parcelles d'environ 100 m²** chacune sur les terrains des Voies Navigables de France. Si 4 parcelles ont déjà pu être aménagées fin 2020 à l'entrée du site, les travaux d'installation des autres parcelles seront menés en 2021.

La végétalisation de l'entrée de ville au pont de Créteil

Dans le même esprit et afin de renforcer la protection de ces espaces naturels en bords de Marne, un projet ambitieux est envisagé rue de l'Écluse et avenue de Verdun afin de végétaliser l'entrée de ville au niveau du pont de Créteil.

En lien avec GPSEA qui a acquis l'ancien garage et les terrains attenants, la Ville envisage la mise en œuvre d'un **projet d'envergure 100% écologique** sur ce site qui permettra à la fois de valoriser cette entrée de ville, d'y développer la biodiversité et de favoriser le lien social et les échanges entre habitants. Ainsi, l'installation de plusieurs dizaines de nouvelles parcelles de jardins familiaux, l'aménagement d'espaces de détente et de promenade ainsi que l'implantation, par exemple, d'une structure pédagogique sont à l'étude.

2.1.5. La stratégie collective de sensibilisation à la biodiversité

La Ville déploie, en lien avec ses partenaires, une véritable stratégie collective en faveur de la sensibilisation des Cristoliens, petits et grands, aux enjeux associés à la préservation des écosystèmes.

Manifestation «Parcs et Jardins en fête»

Depuis quatorze ans, à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, le Parc Dupeyroux accueille **l'évènement Parcs et Jardins en Fête**. Cette manifestation réunit chaque année au mois de septembre de nombreux partenaires institutionnels et associatifs... Bourse aux plantes, décoration florale, fabrication d'herbier, spectacle de fauconnerie, lectures musicales ou escalade dans les arbres étaient au rendez-vous afin d'offrir aux habitants un week-end riche en découvertes sur le thème de la nature. L'édition 2020 a rassemblé, en dépit du contexte sanitaire, près de **6 000 visiteurs**.

L'éducation à la biodiversité

Outre cette manifestation d'envergure, le service municipal des parcs et jardins mène régulièrement des actions de sensibilisation à la biodiversité avec **douze établissements scolaires** notamment autour du thème du jardinage naturel, qui complète la présence dans les écoles de douze nichoirs de type Mésange (Allezard, Camus, Casalis, Habette, Lagrange et Monge) et de potagers pédagogiques équipés de récupérateurs d'eau pluviale (Allezard, Beuvin et Mendès France).

Les serres territoriales de Mandres-les-Roses sont régulièrement mises à la disposition de la Ville pour des visites, des **réunions et des animations pédagogiques**. Composés notamment d'un jardin des cinq sens, de potagers sous diverses formes et d'un rucher, le centre horticole a ainsi pu accueillir en 2020, en dépit de la crise sanitaire, 73 personnes (sorties des ALSH, équipements



6 000
visiteurs à «Parcs et Jardins en fête»

134
parcelles de jardins familiaux



sociaux-culturels, étudiants...) pour une visite de l'équipement accompagnée d'une sensibilisation aux enjeux liés à la préservation de la faune et la flore. En 2021, GPSEA souhaite renforcer ses actions en faveur des habitants notamment en développant l'accueil pédagogique pour les enfants des classes et des centres de loisirs durant la période estivale et tout au long de l'année.

Les actions des associations

Les initiatives portées par la Ville et GPSEA sont complétées tout au long de l'année par l'intervention de nombreuses associations sur le territoire cristolien. L'une d'entre elles, **Nature & Société**, anime la Maison de la Nature de l'Île de Loisirs, au travers d'expositions, de soirées thématiques, d'ateliers enfants, et assure de nombreuses animations dans les établissements scolaires ou auprès de l'Université de Créteil. Elle gère également six ruches sur ce site et participe aux actions de nettoyage du lac. Son activité a toutefois été fortement contrainte en 2020.

Parallèlement, l'**Association pour la sauvegarde du Bras du Chapitre (ASBCA)** organise plusieurs fois par an le nettoyage des bords de Marne autour du Bras du Chapitre avec le concours de nombreux partenaires : La Goujonnette, l'US Créteil Canoë-kayak, le conseil de quartier des Bords de Marne-Val de Brie, les services techniques de la Ville et de GPSEA. Cette année, crise sanitaire oblige, ce moment citoyen et solidaire axé sur le débroussaillage des berges ne s'est tenu qu'à une seule reprise au mois de septembre mais a, tout de même, réuni une cinquantaine de volontaires.



Canal de la Source



4 873
clients desservis

5 200 000
m³ facturés

93,6%
de rendement
pour le réseau
de distribution

127,9 km
de réseaux
de distribution
en eau potable

100%
de conformité
pour la qualité
de l'eau

2.2. La gestion attentive du patrimoine commun que constitue la ressource «eau»

Créteil est une ville **attentive à la gestion des ressources naturelles** telles que l'eau, à travers la gestion de son réseau d'eau potable, mais aussi le traitement des eaux pluviales et usées. Cette exigence est désormais partagée avec GPSEA qui exerce depuis le 1^{er} janvier 2016 les compétences liées à la gestion de l'eau potable et à l'assainissement.



Opération de nettoyage du bras du Chapitre



Bords de Marne

2.2.1. Une ville où l'eau est naturellement présente

Le lac de Créteil

Le lac de Créteil s'étend sur 42 hectares au sud de la ville. Il favorise la biodiversité et accueille une faune aquatique diversifiée. Il ne connaît pas de pollution organique notable, des contrôles étant régulièrement réalisés par le Département. L'eau du lac est également utile pour l'arrosage des pelouses de l'île de Loisirs, des quartiers de l'hôtel de ville et de la Pointe du lac. Ainsi, 75 262 m³ d'eau non potable ont été utilisés en 2020 pour l'arrosage des espaces verts publics.

Alors que pour assurer une meilleure oxygénation de l'eau permettant de limiter la prolifération des algues pendant la période estivale, un premier aérateur avait été installé en 2018, la Ville s'est dotée d'un second équipement de cette même nature en juin 2019. Ces systèmes créent des mouvements d'eau dans des zones de faible débit naturel et jouent une fonction ornementale et esthétique avec leur jet de sept mètres.

Enfin, pour permettre aux Cristoliens de profiter de ce cadre exceptionnel et de réaliser le tour du lac, la promenade cheminant entre le long de la Préfecture, fermée depuis 2015,

a été rouverte fin 2019 à la demande de la Ville, qui a mené des travaux d'aménagement et de sécurisation.

Les bords et bras de la Marne

Créteil bénéficie également de la présence de deux bras de la Marne, la Marne navigable et le Bras du Chapitre, qui font l'objet d'un suivi particulier par le syndicat Marne Vive. La Ville a fait réaliser une étude relative à la sédimentation dans le Bras-du-Chapitre. Cette étude a eu pour objectif de caractériser l'état actuel de ce bras et de modéliser son fonctionnement hydraulique.

En parallèle, la Ville a fait procéder à des travaux d'entretien et de sécurisation du barrage afin de reprendre, en accord avec Voies Navigables de France, un programme annuel de lâchers d'eau dont l'efficacité pour préserver les bras d'eau des îles cristoliennes a été démontrée. Trois lâchers d'eau ont pu être organisés au titre de l'année 2020.

2.2.2. Une gestion de l'eau performante et de qualité

Le réseau de distribution de l'eau potable

La commune dispose ainsi d'un réseau de haute qualité sanitaire avec 100 % de

conformité et un taux de rendement de 93,6 %, au deuxième rang au niveau national selon un classement établi en 2018 par l'Observatoire national des services d'eau et d'assainissement.

Au-delà des travaux entrepris annuellement pour garantir ce niveau de qualité et sécuriser la continuité de l'alimentation, GPSEA a mené en 2019 à l'échelle de 11 communes dont Créteil une renégociation des conditions d'approvisionnement prévue dans le contrat de délégation de service public conclu avec la Lyonnaise des eaux.

Ainsi depuis le 1^{er} janvier 2020, le prix d'achat de l'eau est passé de 0,8348€ le m³ à 0,6550€, soit une baisse de plus de 20%. Ces conditions tarifaires sont gelées jusqu'au 1^{er} janvier 2022 permettant ainsi aux Cristoliens d'économiser, sur la base d'une consommation de 120 m³ par an, environ 23,50€.

PRIX DU SERVICE D'EAU POTABLE PAR M ³					
2014	2015	2016	2017	2018	2019
2,05€	2,05€	2,05€	2,07€	2,01€	1,90€

Le traitement des eaux pluviales et usées

Créteil se situe dans la zone de collecte des eaux usées du syndicat interdépartemental d'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAPP), et plus particulièrement de l'usine d'épuration «Seine amont» située à Valenton.

GPSEA mène au quotidien diverses opérations de maintenances qui permettent par un entretien attentif des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales de diminuer les interventions ponctuelles de désobstruction. Par ailleurs, de larges campagnes de dératisation sont menés deux fois par an auxquelles s'ajoutent des opérations ponctuelles.

Enfin, au-delà des travaux suite aux demandes de raccordement au réseau d'assainissement, GPSEA a mené en 2020 plusieurs opérations d'investissement à Créteil :

- les travaux de création d'un réseau d'eaux usées et de réhabilitation du réseau d'eaux pluviales de l'avenue du Général Gallieni pour un montant de 2 156 648€;
- la réhabilitation du réseau d'assainissement de la place Jean Giraudoux pour un montant de 66 060€.

PRIX DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT PAR M ³					
2014	2015	2016	2017	2018	2019
2,28€	2,34€	2,00€	2,007€	2,131€	2,171€

2.3. Les démarches innovantes et vertueuses en matière de valorisation des déchets

Aux côtés de la Ville, GPSEA déploie une politique exigeante pour offrir aux Cristoliens un cadre de vie harmonieux et rendre agréable leur quotidien notamment dans le domaine des déchets.

2.3.1. L'implication au quotidien en faveur de l'économie circulaire

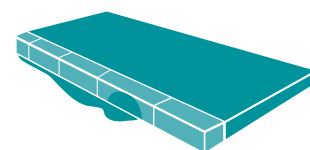
GPSEA assure, dans le cadre de ses compétences, la collecte et la valorisation des ordures ménagères et des déchets recyclables, la mise en place et l'entretien du parc de conteneurs enterrés ainsi que la gestion des déchetteries. S'agissant du traitement des déchets, ce dernier a délégué sa compétence au SMIT-DUVM, qui pour leur incinération a conclu une délégation de service public avec la société Valo'Marne pour l'exploitation de l'usine de valorisation énergétique de Créteil.

Par ailleurs, soucieux de la protection du cadre de vie et de l'environnement, et poursuivant l'ambition d'améliorer de manière continue le service qu'il rend aux habitants, GPSEA est engagé dans plusieurs plans d'amélioration de la collecte (PAC) initiés par l'éco-organisme CITEO (ex- Éco-Emballages).

En 2021, ces démarches seront complétées par l'élaboration d'un plan territorial de prévention des déchets assorties d'actions qui permettront de réduire les déchets produits et d'augmenter la part de déchets recyclés, notamment pour ce qui concerne les déchets organiques (action n°26 du plan climat).

La valorisation des déchets

Le Territoire a fait de la valorisation des déchets une de ses priorités, et notamment dans l'optique d'œuvrer à la transition vers



83,7 km
de réseaux pour
les eaux pluviales

77,31 km
de réseaux pour
les eaux usées

5,23 km
de réseaux unitaires
encore existants



4 050
tonnes de déchets
issues de la collecte
des emballages
ont été triés

1 177
tonnes de verre
ont été apportées
au centre de transfert

413
tonnes de cartons
ont été collectées
dans les zones
d'activités

35,9 %
des énergies
consommées
pour la production
de chauffage urbain
sont issues
de la combustion
des déchets

l'économie circulaire. À ce titre, il existe à ce jour sur le territoire deux types de valorisation selon la nature des déchets collectés :

- les déchets recyclables issus de la collecte sélective (emballages, verre, papier et journaux) qui sont évacués, via le centre de tri de Limeil-Brévannes, vers des filières de recyclage adaptées;
- les déchets ménagers résiduels qui sont incinérés par le centre de valorisation énergétique exploités par Valo'Marne et permettent par cette action de combustion de fournir de l'énergie sous forme d'électricité à EDF mais également de la chaleur au réseau de chauffage urbain.

Par ailleurs, l'usine Valo'Marne joue un rôle crucial depuis le début de la crise sanitaire dans le processus de gestion de l'épidémie sur le territoire francilien. En effet, le site cristolien est le **1^{er} centre de traitement des déchets d'activités de soin à risque infectieux (DASRI)** en France avec une capacité de traitement autorisée de 42000 tonnes par an. À ce titre, il prend ainsi en charge le traitement des deux-tiers des déchets médicaux en Île-de-France et notamment ceux issus de l'activité des établissements de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP).

L'extension des consignes de tri

Primé en 2018 « Champion du tri » par l'éco-organisme CITEO, GPSEA s'est engagé dès 2016 dans **une démarche d'extension et de simplification des consignes de tri**, d'abord sur le territoire de l'ex-Plaine centrale puis depuis le 1^{er} janvier 2019 sur l'ensemble des communes membres du Territoire, ce qui constitue une incitation vertueuse à l'action éco-citoyenne.

Grâce à de nouvelles consignes, les bacs jaunes accueillent désormais tous les emballages, offrant aux particuliers un système de collecte innovant et incitatif qui encourage l'action de tout un chacun en faveur de l'environnement. La modernisation du centre de tri de Limeil-Brévannes en 2018 en lien avec la société SUEZ, et avec le soutien de CITEO, permet d'accompagner cette nouvelle dynamique et d'inciter les habitants du Territoire à **adopter de nouvelles pratiques** en matière de recyclage des déchets.

En 2020, ces nouvelles consignes ont ainsi permis de **recycler 45,35 kg de déchets par habitant** et le volume de matières collectées

et recyclées continue d'augmenter avec plus 187 tonnes supplémentaires pris en charge en 2020 (+4,84 % par rapport à 2019).

Le Territoire a également lancé en 2020 une expérimentation du tri sur l'espace public en équipant la base de loisirs de Créteil de trois ensembles de modules permettant aux usagers de trier leurs emballages en plastique et en verre.

TONNES DE DÉCHETS ISSUES DE LA COLLECTE DES EMBALLAGES TRIÉS			
2017	2018	2019	2020
3 643 t	3 735 t	3 863 t	4 050 t

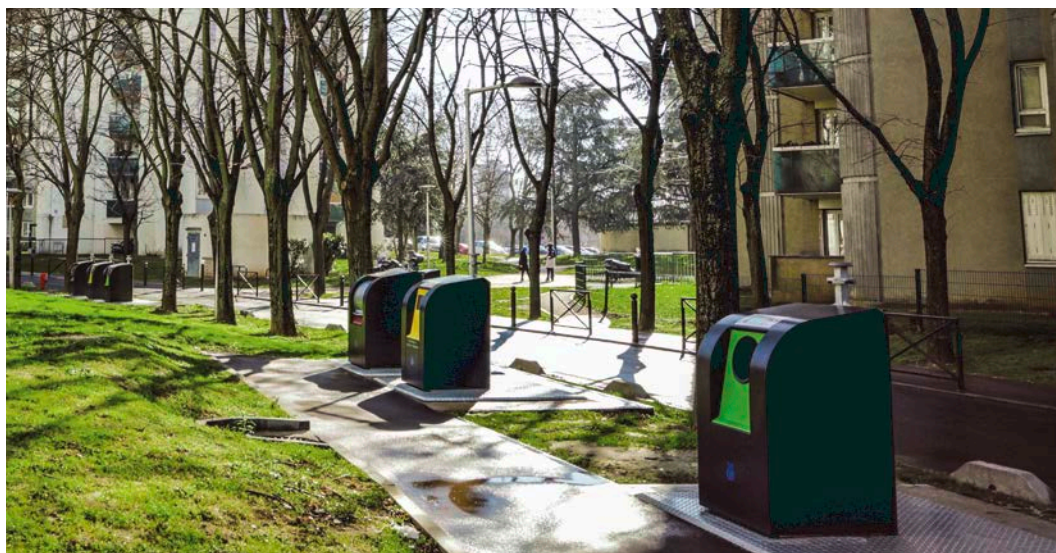
Le service de collecte des encombrants à la demande

Pour aller plus loin dans son engagement pour le développement durable et favoriser le réemploi des déchets, GPSEA a mis en place en 2018 **un service de collecte des encombrants à la demande**. Il permet un ramassage de certains déchets encombrants et de déchets dangereux des particuliers en dehors des collectes classiques mensuelles, au pied de leur domicile. Les objets déposés sont alors triés pour en extraire la part réutilisable pour un réemploi dans les filières adaptées.

Cette prestation permet depuis deux ans d'offrir un panel de services très large aux usagers, facilite le geste de tri du citoyen en alimentant une économie locale circulaire et limite le risque de dépôts sauvages sur la voie publique.

Le compostage à domicile

Depuis 2011, un programme ambitieux **d'incitation à la pratique du compostage** est déployé sur le territoire. L'intérêt de cette action est double : écologique d'abord, car elle limite le tonnage de déchets résiduels transportés et incinérés ; économique ensuite, car chaque tonne transformée est économisée. Pour favoriser cette pratique, GPSEA distribue ainsi aux foyers volontaires des composteurs individuels en bois ou en plastique (651 composteurs individuels installés depuis 2012).



2.3.2. L'implantation de conteneurs enterrés dans les quartiers

Démarche engagée depuis plusieurs années par l'ex-CA Plaine centrale puis poursuivie par GPSEA, l'implantation de **conteneurs enterrés au cœur des quartiers** est un dispositif qui présente trois avantages : améliorer le cadre de vie en supprimant la présentation des bacs roulants à la collecte (1 conteneur équivaut à 10 bacs de 500 litres), favoriser le geste de tri et diminuer les nuisances quotidiennes de la collecte, libérer les locaux propres intérieurs qui peuvent ainsi être réaffectés à d'autres fonctions telles que le stockage des encombrants ou la création de locaux vélos.

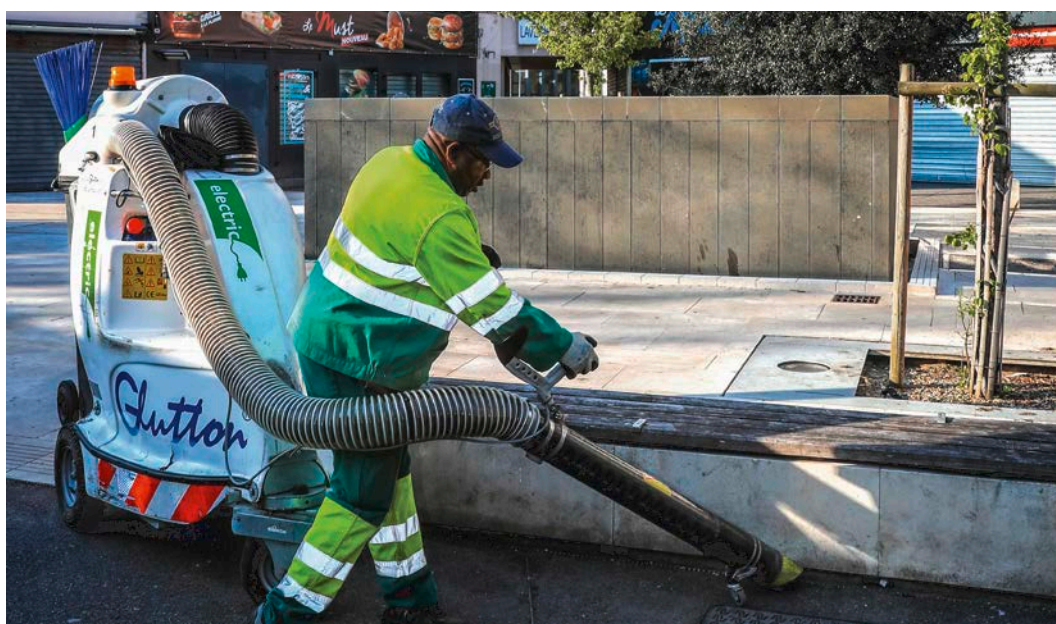
Le territoire communal compte aujourd'hui près de 250 conteneurs enterrés dont 4 nouveaux qui ont été installés en 2020 dans le quartier Duvauchelle.

Une étude quant à la poursuite de ces installations sur le territoire a été menée en 2019 par GPSEA et a conduit à l'élaboration, en 2020, d'un programme pluriannuel de mise en place de conteneurs enterrés sur 5 ans. Les sites envisagés sur Créteil concerneront principalement les ensembles collectifs de plus de 60 logements et les centres commerciaux de proximité.



2.4. L'attention constante portée à la propreté du cadre de vie

Facteur essentiel de l'épanouissement de chacun, l'ambition en faveur d'un cadre de vie de qualité et propre constitue l'une des principales priorités pour la Ville et GPSEA.





Pour satisfaire à cet objectif plusieurs services municipaux et territoriaux agissent de concert au quotidien sur l'espace public.

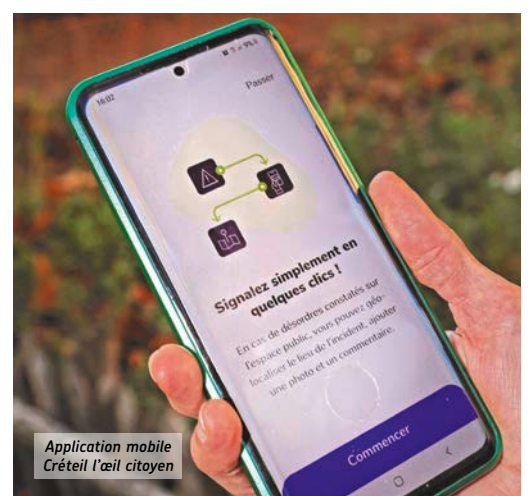
Tout d'abord, fortes de 8 bases de canonerie et de 130 agents affectés au territoire communal, **les équipes de nettoyage du service de la propreté urbaine de GPSEA** travaillent du lundi au samedi (certaines missions sont également assurées le dimanche), ce qui permet notamment d'améliorer la collecte des corbeilles à papier et l'entretien de secteurs les plus fréquentés (stations de métro ou de RER, l'université, place...). Des interventions spécifiques sont également organisées pour assurer le nettoyage des marchés forains, des entrées de ville, des entrées et sorties de voies rapides urbaines ainsi que l'enlèvement des feuilles mortes en saison.

Le service municipal des Parcs et jardins participe également à l'entretien du cadre de vie. Au-delà de ses missions premières en terme d'aménagements paysagers, de fleurissement et de gestion du patrimoine arboré, ils interviennent pour assurer la propreté des surfaces végétales, des aires de jeux, des jardins mais également des bassins, des fontaines et des rives du lac.

Enfin, depuis fin 2019, un nouveau service municipal de **Gardes urbains** a été créé pour faire face au nombre croissant d'incivilités constatées sur le territoire communal. Véritable police de l'environnement dotée de 12 agents assermentés rattachés à la direction Prévention-sécurité, cette unité mène une action générale de sensibilisation auprès des habitants et sanctionne les troubles en matière d'environnement urbain (dépôts sauvages, propreté des voies,

affichage sauvage, stationnement gênant des véhicules...) en procédant à la verbalisation des contrevenants après constatation.


Pour favoriser la coordination de leurs interventions, l'ensemble de ces services a été doté début 2020 de **l'application mobile «Créteil, l'œil citoyen»** qui leur permet de signaler en temps réel les désordres qu'ils peuvent constater sur l'espace public. Ce nouvel outil permet une remontée d'information plus fluide et facilite, de surcroît, l'intervention du service le plus compétent. Il peut être téléchargé depuis le 1^{er} décembre 2020 par l'ensemble des Cristoliens qui souhaitent s'inscrire dans une démarche de préservation de la propreté de leur cadre de vie (2 250 utilisateurs au 20 mars 2021).



Application mobile
Créteil l'œil citoyen







3. Le développement de modes de consommation et de production responsables, un levier majeur pour construire un modèle de ville durable

S'inscrire dans une logique de développement durable demande de faire évoluer nos habitudes économiques et d'adopter des **modes de consommation et production plus raisonnés et plus respectueux** de notre environnement. Ce changement de paradigme nécessite de s'interroger au quotidien sur nos propres pratiques et habitudes et les collectivités ont un rôle déterminant à jouer aux côtés des autres acteurs pour déclencher un effet d'entraînement parmi la population.

À cet égard, la Ville porte auprès de ses habitants qui vivent, consomment et produisent sur son territoire, et notamment auprès des plus jeunes, une action générale d'éducation au développement durable pour faire de l'engagement de chacun **une chance de construire collectivement une transition durable**. Au-delà de ces actions, elle soutient les initiatives portées par les citoyens et par les entreprises qui promeuvent un modèle de fonctionnement plus durable et renforce au sein de ses propres services, notamment de restauration, le recours à une alimentation saine et locale.





3.1. L'éducation et la sensibilisation au développement durable

3.1.1. La semaine européenne du développement durable

La **semaine européenne du développement durable** constitue depuis plusieurs années un événement annuel incontournable à Créteil qui poursuit l'objectif de promouvoir le développement durable, de sensibiliser chacun à ses enjeux et de faciliter une mobilisation concrète.

Si compte tenu du contexte sanitaire l'édition 2020 n'a pas pu avoir lieu, des actions en distanciel ont toutefois été mises en place sur le site internet de GPSEA avec notamment des quizz sur les actions inscrites au sein du plan climat et un mur d'expression participatif pour valoriser les engagements personnels et collectifs en faveur du climat.

3.1.2. L'accompagnement des plus jeunes à la découverte du développement durable

La Ville accompagne les établissements scolaires dans la mise en œuvre de projets liés au développement durable afin de permettre aux enfants d'éveiller **par la pédagogie leur sensibilité à la nature et aux éco-gestes du quotidien**. Dans ce cadre, ont été envisagées en 2020 les actions suivantes :

- **la mise en place d'actions de sensibilisation** : 40 classes des écoles et des collèges du périmètre de la « cité éducative du Mont-Mesly » se sont vu proposer durant l'année scolaire 2019/2020 des actions en faveur de la biodiversité et, ce en lien avec l'association

Nature et Société et les services des Parcs et Jardins de la Ville et du développement durable de GPSEA ;

- **la tenue d'animations pédagogiques et ludiques** : les animateurs développement durable de GPSEA sont intervenus en 2020 dans le cadre de projets ou d'ateliers au sein des écoles autour des thématiques liées à la lutte contre le gaspillage alimentaire ou encore la promotion de la nature en ville avec des cycles d'animation à Savignat, Victor Hugo et la Habette ;
- **l'incitation au compostage de déchets alimentaires** : cinq établissements scolaires disposent depuis trois ans de composteurs rotatifs pour les déchets alimentaires utilisés à titre pédagogique (Mendés France, Guiblets, Albert Camus, Gaston Deferre et Casalis) et plus d'une vingtaine d'établissements scolaires ont été équipés par GPSEA de composteurs classiques en bois ou en plastique recyclé de 400 litres ;
- **l'aide à la labélisation des écoles en tant « Établissement en Démarche globale de Développement Durable » (E3D)** : 12 écoles sont labellisées (soit 25 % des établissements primaires), 4 collèges (soit 50 %) et 2 lycées (soit 66 %) dont l'ensemble des établissements des réseaux d'éducation prioritaire Albert Schweitzer et Amédée Laplace.

Dans le cadre du temps extra-scolaire, au sein des accueils de loisirs durant l'année ou lors de la période estivale, ce sont plus de 1000 enfants qui se sont vu proposer une programmation ambitieuse d'animations, de montages de projets, de visites en lien avec le développement durable, la solidarité et l'entraide (visite de la Maison de la nature de l'Île de Loisirs, grand jeu de société « Qui veut sauver la planète », tournois sportifs solidaires en lien avec l'épicerie Épicéa et l'US Créteil football).





3.2. Le développement d'une consommation et de pratiques responsables

3.2.1. La promotion de modes d'alimentation et de consommation responsables

Le projet alimentaire territorial porté par GPSEA

Avec dans son périmètre d'intervention, 11 % d'espaces agricoles et 43 exploitations maraîchères, d'horticultures et de céréalicultures, GPSEA est l'un des territoires le plus «vert» d'Île-de-France.

À ce titre, il a engagé depuis 2018 une démarche d'élaboration d'un **projet alimentaire territorial** - volet alimentation de son plan climat - en y associant l'ensemble des communes membres et des partenaires œuvrant dans le domaine de l'agriculture et de l'alimentation. Ce projet vise notamment à promouvoir une alimentation durable et de qualité pour tous, développer les circuits courts, soutenir l'activité économique agricole et préserver les terres agricoles.

Un **diagnostic complet de la filière agricole et alimentaire** a été réalisé en 2019 à l'échelle du territoire de GPSEA, avec une analyse des besoins et des comportements alimentaires, en termes de consommation individuelle mais aussi de restauration collective. L'année 2020 a permis d'approfondir cette phase d'étude et de travailler à la mise en place entre 2021 et 2022 d'une série d'actions visant notamment à favoriser l'augmentation de la part du bio dans les cantines scolaires

ainsi que de privilégier les circuits courts et respectueux de l'environnement pour les approvisionnements.

Dans la même perspective, GPSEA a également été signataire en 2019 de la **Charte pour l'avenir de l'agriculture en Val-de-Marne**. Celle-ci s'organise autour de quatre principes : remettre l'agriculture au cœur de l'aménagement, promouvoir une agriculture nourricière et respectueuse, encourager l'action citoyenne et favoriser une agriculture vectrice d'insertion et d'emploi durable.

L'engagement de la Ville, du CCAS et de GPSEA au sein des équipements de restauration

Assurant au sein de ses équipements une prestation de restauration collective avec 1,4 million de repas servis par an, la commune, en lien avec la cuisine centrale de GPSEA, renforce depuis plusieurs années le **recours aux produits biologiques et locaux** dans les menus proposés aux usagers (écoles, crèches, résidences autonomie, portage à domicile et restaurants administratifs).

Respectant les principes d'une alimentation équilibrée et de qualité, **les 1,26 million de repas annuels** fabriqués et livrés par la cuisine centrale pour les écoles, les centres de loisirs et les personnes âgées intègrent actuellement **une part de produits biologiques à hauteur de 12%** au travers du cahier des charges suivant : du pain bio proposé chaque jour, des fruits bio une semaine sur deux en alternance avec des fruits de proximité, un yaourt bio et local toutes les 4 à 6 semaines, plusieurs services de garnitures (légumes verts, riz...) et une dizaine de laitages bio par mois (repas ou goûters).

Par ailleurs, afin de tendre vers **les objectifs fixés par la loi EGALIM** (20% de produits Bio et 50% de produits labellisés), GPSEA a notamment commencé à mettre en place les mesures suivantes :

- les nouveaux marchés de denrées alimentaires prennent en compte depuis 2019 l'intensification des approvisionnements de produits en circuits courts, de commerce équitable et labellisés afin de porter très prochainement la **proportion de produits biologiques dans les repas produits de 12% à 23%**;
- la **mise en œuvre d'un repas végétarien** par semaine depuis l'été 2019 visant à

proposer une alternative à la viande et au poisson sous forme de protéines végétales (légumineuses et céréales, soja...), d'ovo-produits (omelette, œuf dur...) ou de protéines animales d'origine laitière (fromage, protéines de lait...);

- la **diminution du plastique alimentaire** avec la conduite d'une étude dont l'objet porte sur le remplacement des barquettes de livraison des repas plastiques par des matières recyclables et la suppression des bouteilles d'eau pour les pique-niques (action n°47 du plan climat);
- la **diminution du gaspillage alimentaire** grâce à l'action des commissions de menus permettant la prise en compte de la satisfaction des usagers et à la limitation à une part marginale du nombre de denrées alimentaires jetées lors de la fabrication des repas (action n°49 du plan climat);

S'inscrivant dans la même dynamique, la Ville travaille à l'élaboration d'un **plan de lutte contre le gaspillage alimentaire**, à la mise en place d'aménagements pour renforcer les démarches de tri dans les offices de restauration scolaire et à l'augmentation du recours aux produits issus de l'agriculture biologique et d'origine locale notamment dans ses établissements de la petite enfance qui proposent actuellement des repas composés à 20% de produits biologiques.

L'engagement associatif en faveur d'une alimentation durable, responsable et solidaire

L'engagement en faveur du **développement d'une alimentation biologique et de la promotion d'un commerce équitable** est désormais porté sur le territoire par un nombre croissant de structures associatives qui proposent aux Cristoliens un moyen de s'inscrire dans une consommation plus raisonnée et à échelle locale.

L'association **Les Paniers de Créteil**, soutenue de longue date par la Ville, œuvre depuis 2008 afin de promouvoir les pratiques de l'écologie urbaine et d'une consommation plus durable et a mis en place un circuit d'approvisionnement en produits bio sans intermédiaire avec 11 points de dépôts sur Créteil (800 personnes abonnées). Elle développe, par ailleurs, des actions pédagogiques et de découverte (ateliers de cuisine, sensibilisation au compostage et au jardinage, de fabrication de produit d'entretien

et de beauté, etc.) et participe aux événements de la Ville (Jardins en fête, Antirouille l'été à volonté).

D'autres acteurs implantés sur le territoire cristolien ont également, ces dernières années, intégré au cœur de leurs projets la question du mieux consommer dans une démarche durable et solidaire :

- l'épicerie **Couleur Vrac** installée dans le quartier Village depuis septembre 2019 qui est engagée dans une démarche de réduction des déchets et propose des produits alimentaires bio et en circuits courts ainsi que des produits d'entretien en vrac et sans emballage;
- l'épicerie solidaire **Épicéa**, gérée par l'association Elles Aussi, qui a réouvert ses portes au Mont-Mesly depuis fin 2019 avec le soutien de la Ville et du CCAS et qui, particulièrement active depuis le début de la crise sanitaire, propose une aide et des colis alimentaires à 48 foyers cristoliens dans le besoin et conduit des projets d'insertion ou de réinsertion sociale;
- l'épicerie **Coop'Cot** qui s'est installée depuis juin 2020 dans le centre commercial de l'Échat avec le soutien de la Ville et de GPSEA et dont le projet consiste à proposer à ses adhérents, en échange d'actions de bénévolat, des produits biologiques et de qualité en circuit court répondant à des critères sociaux et environnementaux exigeants pour un prix accessible;



1,4
million de repas
servis par an
dans les équipements
municipaux

12%
de produits biologiques
dans les repas servis
dans les écoles
et pour les personnes
âgées

20%
de produits
biologiques
dans les repas servis
en crèches





Ateliers réemploi de Créteil
ressourcerie Val-de-Marne

- la plateforme collaborative **La ruche qui dit oui**, implantée dans le quartier du Port depuis septembre 2020, dont l'objet est de mettre en relation les producteurs locaux et les consommateurs en leur permettant de passer des commandes groupées et d'accéder à des produits en circuit court (moins de 100 km de Créteil) avec des frais intermédiaires minimales.

3.2.2. Les entreprises cristoliennes distinguées pour leur engagement durable

Preuve d'un territoire dynamique et engagé, le club d'entreprises intercommunal CECAP, regroupant des entreprises de Créteil, Alfortville et Limeil-Brevannes, en lien avec GPSEA, a souhaité encourager et saluer l'implication du tissu économique, principalement les PME et TPE, dans une démarche de développement durable.

A ainsi été créé en 2015, le label « **Entrepreneur-Responsabilité sociale des entreprises** » (E-RSE) qui vise à récompenser les établissements les plus impliqués dans des actions

environnementales, sociétales, éthiques, managériales et de gouvernance exemplaires. Plusieurs entreprises et entrepreneurs cristoliens se sont ainsi vus décerner ce label ces dernières années comme par exemple : Novotel Créteil-Le Lac, Danem, LSR Propreté, Acofi, Axem Technology et Bagoto. L'édition 2020 a néanmoins dû être annulée en raison de la crise sanitaire.

3.2.3. Les actions citoyennes de réemploi et de recyclage

Le **réemploi et la réutilisation** contribuent au prolongement de la durée de vie des produits et participent à l'économie circulaire et à la réduction de la production des déchets. Aux côtés des actions de préventions et d'incitations au tri menées par les acteurs institutionnels ou les entreprises, se développent ces dernières années de nombreuses initiatives qui participent à cette ambition collective en faveur **d'une consommation différente et solidaire**.

Si le contexte sanitaire n'a pas permis la tenue désormais habituelle de la Foire aux jeux ou jouets au Palais des sports ou encore l'organisation du Festival du livre jeunesse au quartier des Bleuets, événements qui mettent à l'honneur la possibilité de donner une seconde vie aux objets du quotidien, l'année 2020 a vu s'engager et se structurer **un projet de ressourcerie** à Créteil.

Porté par l'association **Créteil ressourcerie Val-de-Marne** créée début 2020, ce projet se décline autour de 5 objectifs : collecter des objets, les valoriser par le tri et leur remise en état, les vendre à un prix solidaire mais également participer à des événements et organiser des ateliers de sensibilisation au réemploi pour les particuliers et les professionnels.

Au carrefour des enjeux de développement environnemental, économique et social, l'association a ces derniers mois créé un site internet avec une boutique solidaire en ligne et a multiplié les rencontres avec les acteurs institutionnels pour approfondir son projet avec l'aide de la Ville, du Département et de GPSEA. La prochaine phase de ce projet sera pour l'association de trouver en 2021 un local pour stocker, transformer et vendre les objets récupérés.





4. La cohésion sociale et la solidarité entre les générations, une préoccupation permanente pour une ville soucieuse du vivre ensemble

La persistance dans notre société de la pauvreté et la montée de l'exclusion sociale, de même que l'accroissement des inégalités et de la vulnérabilité, montrent bien que le développement économique n'implique pas nécessairement le progrès social. Face à ces difficultés, qui coexistent parfois au sein d'un même territoire, la **cohésion sociale** et la **solidarité** s'imposent comme conditions essentielles d'un développement humainement et socialement durable de notre société.

La solidarité étant pour Créteil et son CCAS le **fer de lance de son engagement pour une ville socialement durable**, nous continueront à faire preuve de volontarisme en renforçant les liens, notamment entre générations, en œuvrant pour accompagner les plus fragiles d'entre nous et en traitant chacun avec dignité et responsabilité afin de garantir le vivre ensemble dans notre Ville.



4.1. La réduction des précarités et l'accompagnement des plus fragiles

Le CCAS soutient nos concitoyens qui rencontrent des difficultés. Par l'instruction des aides légales et l'accompagnement au quotidien des usagers dans leurs démarches, il vise à la **réduction des précarités**, ponctuelles ou déjà affirmées.

4.1.1. L'accompagnement social des situations de précarité

Aides financières et énergétiques

Devant l'enjeu que revêt la **lutte contre les situations de précarité énergétique**, et en complément des actions déjà réalisées sur notre territoire, le CCAS a fait de l'accompagnement des familles qui connaissent ces difficultés une priorité.

Les ménages menacés de coupure d'énergie sont ainsi reçus et accompagnés à l'occasion d'entretiens de prévention des coupures (médiation avec les fournisseurs d'énergie, plan d'aide et échéancier). En fonction de leurs situations, le CCAS peut décider également de la **prise en charge partielle des factures d'électricité** dans le cadre de l'aide aux impayés d'énergie du fonds de solidarité habitat (FSH) géré en lien avec le Département. Il attribue, par ailleurs, des **aides ciblées pour l'énergie et des aides à la vie courante aux familles modestes** rencontrant des difficultés pour le règlement des dépenses de premières nécessités.

En 2020, compte tenu du contexte sanitaire, seul 11 entretiens ont pu être menés, 45 personnes ont pu bénéficier du FSH «énergie» et 37 aides ciblées pour l'énergie ont été accordés. Un nombre de 700 aides à la vie courante ont été attribuées, l'instruction de ces demandes ayant été maintenue durant les deux périodes de confinement afin de répondre avec réactivité aux demandes des Cristoliens les plus en difficulté.

Par ailleurs, compte tenu de l'intensité des conséquences économiques de la crise sanitaire qui se font jour pour certaines catégories de la population, et afin de jouer pleinement son rôle de bouclier social, le CCAS a mis en œuvre en décembre 2020 **un nouveau dispositif d'aide ponctuelle pour les étudiants**. Il concerne les étudiants qui vivent à Créteil de façon autonome et vise à les soutenir dans le règlement de leurs charges dans une période où nombre d'entre eux sont privés de jobs d'appoint. Cette aide, qui s'élève à 200€ par étudiant, a déjà été sollicitée par plus de 300 d'entre eux.

Domiciliation et prévention des expulsions locatives

Le CCAS mène une mission de domiciliation qui permet à toute personne sans domicile stable ou fixe, qui dispose d'un lien suffisant avec la commune, de bénéficier d'une adresse administrative et de faire valoir certains droits sociaux et prestations. Par convention, l'association Emmaüs Solidarité assure cette activité en lien avec le CCAS et permet à 560 personnes d'être domiciliées.

La Commission Locale de Prévention des Expulsions (CLPE) mène une mission de **prévention des expulsions locatives** associant plusieurs partenaires institutionnels et associatifs que ce soit à titre préventif ou au stade de la réquisition. Ce sont 108 familles qui ont ainsi pu être accompagnées en 2020 dans le cadre de ce dispositif, principalement locataires sur le patrimoine privé étant donné que les bailleurs sociaux ont, pour la plupart, suspendu leurs procédures au regard du contexte sanitaire.

4.1.2. Le soutien affirmé vis-à-vis des personnes âgées

Accompagnement et prestations sociales spécifiques

Le service des seniors œuvre au quotidien auprès des personnes âgées en répondant à leurs besoins en matière d'aides et de prestations, et en les soutenant quand se font jour les difficultés liées au grand âge. À ce titre,

167
allocataires de l'allocation
municipale mensuelle

29 600
heures d'aide
à domicile

261
bénéficiaires



90 156
repas fournis
à domicile
ou en résidences



584
bénéficiaires
du système
de téléassistance



7 559
colis distribués
pour le nouvel an

outre l'instruction des aides sociales légales, notre Ville propose des **prestations spécifiques** au travers du fonds d'intervention pour perte d'autonomie (10 bénéficiaires) et de l'allocation mensuelle municipale (167 foyers bénéficiaires), qui permettent toutes deux d'apporter aux Cristoliens de plus de 65 ans, quel que soit leur nationalité, un complément de ressources.

Le CCAS tient également à jour un **registre nominatif des personnes vulnérables**. Habituellement activé durant les périodes de canicule ou de grand froid, ce dispositif fut précieux durant les deux périodes de confinement en ce qu'il a permis au service des seniors de s'assurer, par un appel quotidien, que les personnes inscrites au sein de ce registre étaient en bonne santé et si elles n'avaient pas besoin de bénéficier d'un accompagnement social ou sanitaire.

Aide au maintien à domicile et habitat adapté

Afin de permettre aux personnes âgées dépendantes de continuer à vivre chez elles et ainsi préserver leur cadre de vie et leur indépendance, **le CCAS propose au quotidien de nombreux services** qui, en 2020 durant les périodes de confinement, ont montré toute leur importance :

- l'aide à domicile (29 600 heures effectuées pour 261 bénéficiaires), les soins à domicile (60 bénéficiaires) et la livraison de repas

- à domicile ou en résidences autonomie (90 156 repas);

- l'installation en lien avec le Département de système de téléassistance au sein des logements avec prise en charge totale ou partielle des frais liés à l'équipement (584 bénéficiaires);
- l'intervention gratuite d'un agent technique pour la réalisation de petits travaux à domicile (20 bénéficiaires) et l'assistance administrative et technique dans l'adaptation de leur logement assurée par l'association SOLIHA dans le cadre d'une convention avec le CCAS (20 dossiers nouveaux ouverts, 43 en cours, 8 clôturés);
- l'organisation d'ateliers d'équilibre et de prévention des chutes, qui ont continué d'être assurés en vidéo par les clubs seniors durant les périodes de confinement (128 bénéficiaires).

En complément de ces services, les **quatre résidences autonomie du CCAS** offrent aux personnes âgées des lieux de vie conciliant logements individuels (211 studios et 32 F2) et espaces communs d'activités. En 2020, si l'accompagnement des résidents a été renforcé avec la mise en place des mesures de protections prescrites par les protocoles sanitaires mais également des menus services, les temps collectifs et de socialisation habituellement proposés ont été fortement réduits.





Activités et animations de loisirs

Alors que l'équipe d'animation des clubs seniors propose habituellement chaque année une programmation riche et diversifiée pour permettre aux retraités de sortir et de se divertir, en 2020, en raison du contexte sanitaire, les activités et animations proposées ont été réduites avec uniquement 2 sorties (79 participants) et 3 séjours de vacances (36 participants).

Pour autant, des **animations et échanges intergénérationnels** ont été mis en place durant les deux périodes de confinement à l'adresse des habitants des résidences autonomie afin de maintenir le lien entre ces derniers et l'extérieur : échanges en visio

avec leurs familles, initiative du «courrier du cœur» avec une école élémentaire, animations culturelles et sportives «au balcon», etc.

4.1.3. La contribution à l'accès à l'emploi et l'insertion

L'accès ou le retour à l'emploi sont considérés comme les premiers moyens de la lutte contre la pauvreté et les véritables **garants d'une insertion sociale** réussie et d'un épanouissement futur au sein de la cité.

L'accompagnement des bénéficiaires du RSA

Fort de ce constat et pour contribuer à cette ambition, le CCAS s'appuie sur l'action du

service insertion sociale qui a pour missions d'accueillir, d'orienter et **d'accompagner les personnes qui entreprennent une demande d'ouverture de droit au revenu de solidarité active (RSA)**. Par convention avec le Département, le service assure aussi l'accompagnement social, élabore et met en œuvre des parcours d'insertion pour 360 bénéficiaires isolés ou sans enfants.

L'emploi des jeunes, une priorité absolue

La direction de la jeunesse participe également à cet enjeu d'insertion en **soutenant l'entrée des jeunes sur le marché du travail**. Au-delà des actions mises en œuvre au quotidien par le Bureau d'information jeunesse et la mission locale, cette année de nombreuses initiatives mobilisant la Ville, GPSEA, le Pôle emploi, des entreprises et des associations ont vu le jour pour offrir aux plus jeunes l'opportunité d'accéder à un emploi et de participer ainsi pleinement à la relance économique de notre pays. Peuvent être notamment cités : l'évènement «Gojob» à l'occasion duquel pas moins de 100 jeunes cristoliens se sont vu proposer un emploi, mais également le forum «Service civique dating» qui offrait plus de 200 missions de services publics aux 16-25 ans.

L'apprentissage du numérique, vecteur d'insertion

Convaincu que l'apprentissage de compétences numériques constituent un vecteur d'émancipation et une facilité pour accéder à l'emploi, et afin de lutter contre la fracture numérique, la Ville s'est associée en 2020 avec deux associations – Emmaüs connect et Innovons pour la citoyenneté sur internet (ICI) – qui organisent toutes les semaines des **ateliers de formation au numérique** au sein des relais mairie.

L'insertion par le travail

Soutenue de longue date par GPSEA, l'Association Pôle Compétences Initiatives (PCI) se met au service des demandeurs d'emploi en assurant le déploiement sur le territoire des actions du **plan local d'insertion par l'économie**. Elle constitue à ce titre un partenaire privilégié de la Ville pour intégrer dans ses appels d'offre des clauses favorisant l'insertion, la lutte contre le chômage et les exclusions.



4.2. Le souci d'une prise en compte solitaire et inclusive des besoins de chacun

4.2.1. L'accompagnement volontariste des personnes handicapées

Depuis plus de trente ans, Créteil est engagée résolument avec ses partenaires pour offrir aux personnes porteuses de handicap les conditions d'une **participation active à la vie de la cité**. Signataire de la «Charte des villes de France pour l'intégration de leurs citoyens handicapés» dès 1989, la Ville mène en la matière une politique ambitieuse et transversale qui mobilise une diversité d'acteurs institutionnels et associatifs mais également tous les services municipaux, qui ont chacun intégré dans leurs actions la **prise en compte des besoins des personnes handicapées**.

La Commission d'intégration des personnes Handicapées (CIPH), instance partenariale de concertation entre élus, associations et personnalités qualifiées, créée en 1991 bien avant les obligations légales en la matière, et dont les travaux sont coordonnés par la Mission Handicap du CCAS, complète ce dispositif et met en œuvre avec exigence l'ambition municipale en faveur de l'intégration de ce public.

À ce titre, outre les projets de travaux demandés par la CIPH (55 000 €) et les travaux envisagés dans le cadre de l'Ad'AP (506 000 €) et du PAVE (100 000 €) pour assurer l'accessibilité du patrimoine communal et des espaces publics, ont été menées en 2020 les actions suivantes :

- la poursuite de la mission du **Point Info Handicap**, permanence spécifique d'accueil, d'écoute et d'accompagnement sur les questions liées au handicap, qui en raison du contexte sanitaire a assuré ses rendez-vous uniquement par téléphone ou visio-conférence;
- la mise en place d'un accueil téléphonique accessible aux personnes sourdes, malentendantes et aphasiques grâce à la solution Acceo - dispositif de traductions en langue des signes, en langue française parlée complétée ou en transcription écrite - et, ce afin d'**améliorer la qualité d'accueil** au sein des équipements municipaux et de **renforcer l'accès aux droits** des personnes handicapées;
- le recrutement de quatre volontaires en mission de service civique pour renforcer **l'accompagnement les enfants en situation de handicap** sur les temps périscolaires et extra-scolaires, dispositif qui vient compléter le travail mené par les trente-trois animateurs municipaux auprès de ces enfants scolarisés en classes ordinaires ou spécialisées Ulis.

COÛT DES TRAVAUX ENVISAGÉS DANS LE CADRE DE L'AD'AP				
2016	2017	2018	2019	2020
570 000 €	512 231 €	539 000 €	552 000 €	506 000 €

4.2.2. La sensibilisation des plus jeunes aux enjeux de cohésion au cœur de la cité

Dans le cadre de son travail de sensibilisation et d'éducation à la citoyenneté au sein des Conseils des enfants, des adolescents et des jeunes, la direction de la démocratie locale et de proximité aborde la **thématique des discriminations, la question de la civilité et du vivre ensemble** au travers de la conduite de projets ludiques.

En 2020, le travail des différents conseils a été contraint par les périodes de confinement dû à la crise sanitaire ce qui a conduit au report total ou partiel de plusieurs projets à



2021 : le projet d'échange de jeunes Créteil-Falkirk sur thème de l'environnement, l'atelier de la « fresque du climat » sur les causes et conséquences du dérèglement climatique ou encore le projet « Le roi du silence, ce ne sera PAS moi ! » pour sensibiliser les classes de CM2 aux situations de harcèlement en milieu scolaire.

Outre ces projets reportés, sont envisagés d'être conduits en 2021 les projets nouveaux suivants :

- « **Le collègue et le zéro déchet** » : piloté par le conseil des adolescents, il vise à sensibiliser les collégiens cristoliens sur la thématique du tri, du réemploi et du recyclage et à recenser les pistes d'actions possibles pour encourager le passage à l'action individuelle ou collective.

- « **The Cleanwalk** » : piloté par le conseil des jeunes, il a pour objectif de s'inscrire dans la dynamique des challenges pour l'environnement en imaginant l'organisation d'un grand ramassage de déchets à l'occasion de la journée mondiale de l'environnement et des temps de sensibilisation aux questions de propreté urbaine.



Conseil des adolescents

Enfin, preuve de la qualité du travail mené dans les différents conseils, l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes (ANACEJ), lors de la 10^{ème} édition du prix « Jeunes citoyens » qui s'est tenue le 10 juin 2020, a récompensé le conseil des adolescents pour son projet « Carton rouge à la discrimination », dans la catégorie « Coup de cœur spécial quartiers politique de la ville », et le conseil des jeunes pour le projet « Acteurs de la civilité » dans la catégorie « grandes villes ».

4.3. La solidarité internationale portée par la commune

Créteil, depuis plus de quarante ans, grâce à l'action du comité de jumelage, tisse des **liens d'amitié avec huit autres villes** : Kyriat-Yam (Israël), les Abymes (Guadeloupe), Salzgitter (Allemagne), Falkirk (Ecosse), Cotonou (Bénin), Mataro (Espagne), Gyümri (Arménie) et à Playa (Cuba). Elle s'est également engagée dans la coopération et l'aide au développement avec les villes Cotonou, Gyümri et Playa.

Par ailleurs, la Municipalité apporte depuis longtemps son **soutien aux territoires et populations touchés par des catastrophes naturelles**. En 2020, dans le cadre de cet engagement, une subvention de 10 000 € a ainsi été attribuée à l'association ACTED et à l'association médicale franco-libanaise en soutien aux victimes de la double explosion qui a frappé le port de Beyrouth au Liban le 4 août 2020.





5. L'épanouissement et la satisfaction des besoins essentiels, une priorité pour le développement de chacun au sein de la cité

La déclaration de Rio de 1992 place les êtres humains « au centre des préoccupations relatives au développement durable ». Aussi, il s'impose comme un enjeu structurant que la société favorise l'épanouissement des individus permettant à chacun de trouver sa place et de poursuivre ses aspirations. Toutefois cette nécessité ne peut trouver sa pleine mesure si la société ne peut **garantir à chacun la satisfaction de ses besoins**.

Créteil construit depuis des années son action municipale autour de cette **double exigence indissociable**. D'une part, notre territoire s'efforce d'offrir les conditions de la satisfaction des besoins essentiels de nos concitoyens, notamment en termes d'accès à une santé de qualité et à un habitat sain et durable pour tous. D'autre part, se développent au quotidien des actions visant à favoriser leur épanouissement au travers d'une offre en contenus et pratiques culturelles et sportives à tous les âges de la vie mais aussi d'un appel à la participation et à l'engagement au sein de lieux d'expression citoyens et démocratiques.



5.1. Les démarches visant à la satisfaction des besoins essentiels des Cristoliens

5.1.1. L'ambition en faveur d'une offre de santé de qualité

À Créteil, la santé occupe une place singulière. Fort d'une pôle hospitalo-universitaire de premier ordre et d'une filière de pointe avec une centaine d'entreprises, des laboratoires de recherche, une pépinière et un incubateur dédiée aux biotechnologies et à la santé, il s'agit pour notre territoire communal d'un **bien commun** qu'il faut accompagner et renforcer, comme la crise sanitaire l'a démontrée avec acuité.

Aussi, la Ville porte une attention de tous les instants pour que l'**accès du plus grand nombre** à des soins de **qualité soit garantie** et s'engage de ce fait dans une logique partenariale afin de lutter contre les inégalités et développer des actions de prévention pour les Cristoliens.

Le contrat local de santé

Depuis octobre 2015, la Ville dispose d'un **contrat local de santé (CLS)** signé avec l'Agence régionale de santé et la Préfecture du Val-de-Marne. Il vise à répondre à deux enjeux : réduire les inégalités sociales et territoriales de santé et construire des parcours de santé plus cohérent à l'échelle locale. Déclinés en 12 fiches actions, les objectifs portés par ce contrat se sont traduites notamment par :

- la mise en place d'un conseil local de santé mentale épaulé par une cellule des cas complexes qui permet de renforcer le suivi des personnes rencontrant des difficultés psychiques et favoriser leur intégration dans la cité;
- la création d'une maison de santé virtuelle ainsi que d'un répertoire actualisé sur le site internet de la Ville pour renforcer l'information sur l'offre de soins du territoire communal;
- l'organisation d'actions de prévention-santé renforcées à destination de tous les publics.



Arrivé à échéance fin 2020, le renouvellement du CLS sera finalisé dans le courant de l'année 2021 et permettra d'envisager de nouvelles actions dont notamment la mise en place d'une **mutuelle santé communale** offrant aux Cristoliens une meilleure couverture santé à un tarif préférentiel et aux garanties multiples ou encore le soutien au **développement des Communautés professionnelles territoriales de santé**.

Les actions de prévention-santé et nutritionnelles

Le service prévention-santé du CCAS organise chaque année de nombreuses actions de prévention en matière de santé sur le territoire communal. Si l'année 2020, n'a pas permis la tenue de la manifestation «L'assiette en fête», plusieurs **programmes de prévention nutritionnelle** se sont toutefois déployés notamment en milieu scolaire avec l'action «Tonus & vitamine» qui a permis de sensibiliser 165 classes à une





16 777
logements
locatifs sociaux

46 %
du parc global
de la commune

239
logements
attribués
en 2020

alimentation équilibrée. **Les actions de prévention bucco-dentaire conduit**, en lien avec l'Hôpital Mondor, ont pu bénéficier, quant à elles, à 219 classes maternelles et élémentaires et à plus de 200 enfants scolarisés au sein d'Instituts médico-éducatif.

L'implication constante face à la crise sanitaire

Face à la gravité de la pandémie et fidèle à son engagement continu en matière de santé, la Ville et le CCAS se sont mobilisés depuis mars 2020 en apportant **une aide matérielle et logistique** à l'hôpital public. Outre la distribution de masques chirurgicaux et de visières aux personnels soignants, ont ainsi été successivement installés au sein d'équipements municipaux en lien avec les professionnels de santé : un centre de soins Covid-19 au printemps, un centre de dépistage avec tests antigéniques en décembre et un centre de vaccination début 2021. Une **aide financière** a également été accordée à l'Hôpital Henri Mondor par GPSEA afin de lui permettre d'acquérir un nouveau scanner pulmonaire.

5.1.2. L'engagement pour un habitat durable et équilibré

Devant l'enjeu que constitue l'accès au logement pour les Cristoliens, la Ville mène, en coordination étroite avec les 30 bailleurs sociaux présents sur le territoire communal, une politique de développement qui promeut un **habitat durable, équilibré et accessible à tous**.

À cet égard, Créteil, qui compte un parc social qui regroupe 16 777 logements soit 46 % du parc global, s'assure avec une vigilance constante que les programmes immobiliers menés sur le territoire, nouveau ou de renouvellement, comportent une part adaptée de logements sociaux et permettent de **garantir la mixité sociale**. Au travers de l'action du service du logement, la Ville agit d'une manière significative pour aider les Cristoliens dans leurs démarches pour se loger, que ce soit pour une première demande ou pour un relogement dans le cadre des opérations de rénovation urbaine, comme celle du Mont-Mesly. En 2020, 239 logements ont pu être attribués sur le contingent communal en fonction des congés reçus.

Au regard des conséquences liées à la crise sanitaire, et pour garantir aux Cristoliens, qui bénéficient d'un logement social, une occupation durable et sereine de leur habitation, Créteil Habitat a décidé de **renforcer les moyens d'accompagnement des locataires fragilisés** économiquement par la période. Ont ainsi pu être mises en place les mesures suivantes : l'annulation de l'augmentation de loyers de 0,75 %, qui devait intervenir le 1^{er} juillet 2020, l'instauration d'un moratoire pour les locataires engagés dans des procédures contentieuses, la proposition de solutions adaptées et individualisées (échelonnement de loyers, allongement des plans d'apurement en cours...) ainsi que l'avancement du remboursement des régularisations de charges créditrices aux locataires.

5.2. L'exigence d'un accès à la culture pour tous

Levier essentiel du vivre ensemble et source d'épanouissement, le territoire communal voit se développer au quotidien, sous l'impulsion municipale, du réseau des médiathèques de GPSEA, des équipements socio-culturels et des associations, une offre culturelle riche et variée qui promeut **un accès à la culture pour tout un chacun**, quel que soit son âge et son milieu d'origine.

Conséquence de la crise sanitaire, l'organisation des manifestations et événements habituels de la programmation culturelle de notre Ville a été fortement contrarié en 2020. Cette période inédite a donc été l'occasion de mettre en œuvre de nouveaux dispositifs pour offrir aux Cristoliens des moments récréatifs et les moyens de maintenir le lien social alors même que l'accès à la culture et les interactions étaient rendus difficiles par les périodes de confinement.

Ainsi a été expérimentée au printemps dernier une nouvelle rubrique sur le site internet de la Ville intitulée Créteil chez soi dont l'objet était d'offrir aux habitants des ressources vidéos quotidiennes afin de les aider à vivre cette période particulière.



Cinéma en plein air lors d'Antirouille 2020

Durant l'été, s'est tenue la manifestation **Antirouille 2020 : l'été à volonté** qui a permis de proposer durant près d'un mois et demi un programme culturel et de loisirs riche et diversifié dans les différents quartiers de la ville : ateliers pour les jeunes, sorties en famille, concerts et spectacles, séances de cinéma en plein air... Cet événement fédérateur a ainsi réuni plus de 10 000 participants. Enfin pour égayer les fêtes de fin d'année, la Ville a mis en place l'événement **Cin'étoiles en fêtes**, en partenariat avec les Cinémas du Palais. Il s'agissait de proposer aux habitants, sur une période de quinze jours, deux à trois projections de courts métrages par soir sur les façades des immeubles de l'ensemble des quartiers du territoire communal.

de son engagement résolu pour le développement du sport une signature et un facteur d'attractivité.

Avec une cinquantaine d'installations sportives de qualité, mais aussi des équipements à rayonnement national comme la Maison du Handball, la Ville soutient, avec constance, et en coordination étroite avec le mouvement associatif, le développement de la pratique sportive pour toutes et tous permettant au plus grand nombre de s'épanouir dans la discipline de son choix.

En 2020, malgré l'impact de la crise sanitaire et les restrictions qu'elle a occasionnée, la Ville a continué de porter une attention particulière à l'offre sportive proposée sur son territoire et a permis autant que possible, au regard des protocoles sanitaires en vigueur, **la continuité des pratiques sportives** au sein de ses équipements.



5.3. La pratique sportive, vecteur de bien-être et poumon d'une ville active

Labellisée « Ville Active & Sportive » (3 lauriers) depuis 2018 et « Terres de Jeux 2024 » en 2020, ce qui permettra à quatre équipements sportifs crétoliens de servir de centres de préparation aux Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 pour des délégations internationales, Créteil est une ville qui a fait



Village sportif et éducatif sur l'Île de Loisirs



Elle est donc restée mobilisée pour continuer d'assurer **la pratique sportive des enfants**, facteur de bien-être, de santé et d'épanouissement personnel, en réservant un temps suffisant consacré aux activités physiques et sportives sur les temps scolaires et périscolaires (5 900 élèves par semaine) ainsi qu'au sein des accueils de loisirs (290 enfants par semaine). Elle a également promu **la pratique sportive de tous les publics** dans une démarche inclusive, notamment en ce qui concerne les personnes porteuses de handicap (80 élèves intégrés au sein des cycles d'EPS scolaires et de natations) et les personnes âgées au sein des ateliers sportifs des clubs seniors (476 personnes inscrites).

Enfin, consciente du rôle primordial que joue le tissu associatif sportif cristolien dans la promotion et la pratique du sport, la Ville a maintenu cette année encore, et en dépit de la crise, son soutien à ces structures, qu'elles soient amateurs ou professionnelles, et à leurs 15 550 licenciés. Il a ainsi pris la forme de l'attribution de subventions de fonctionnement (4,82 M€), de la mise à disposition des installations municipales (113 500 heures) et d'une aide financière à la pratique d'activités culturelles et sportives accordée aux enfants des familles modestes (2 201 bénéficiaires).

5.4. La participation citoyenne des conseils de quartier au développement durable

Au sein des conseils de quartier, **lieu d'expression démocratique et citoyenne de proximité**, les 290 conseillers habitants construisent des projets collectifs au bénéfice de l'intérêt général et l'embellissement de leur quartier.

Dotés d'une enveloppe budgétaire chaque année pour la réalisation de travaux qui leur permet de participer à **l'amélioration du quotidien de nos concitoyens et ainsi de mieux répondre à leurs usages et attentes**, ce sont ainsi 261 306 € en 2020 qui ont été consacrés notamment à des opérations de réaménagement des espaces public conduit à l'issue de temps de concertation avec les habitants :



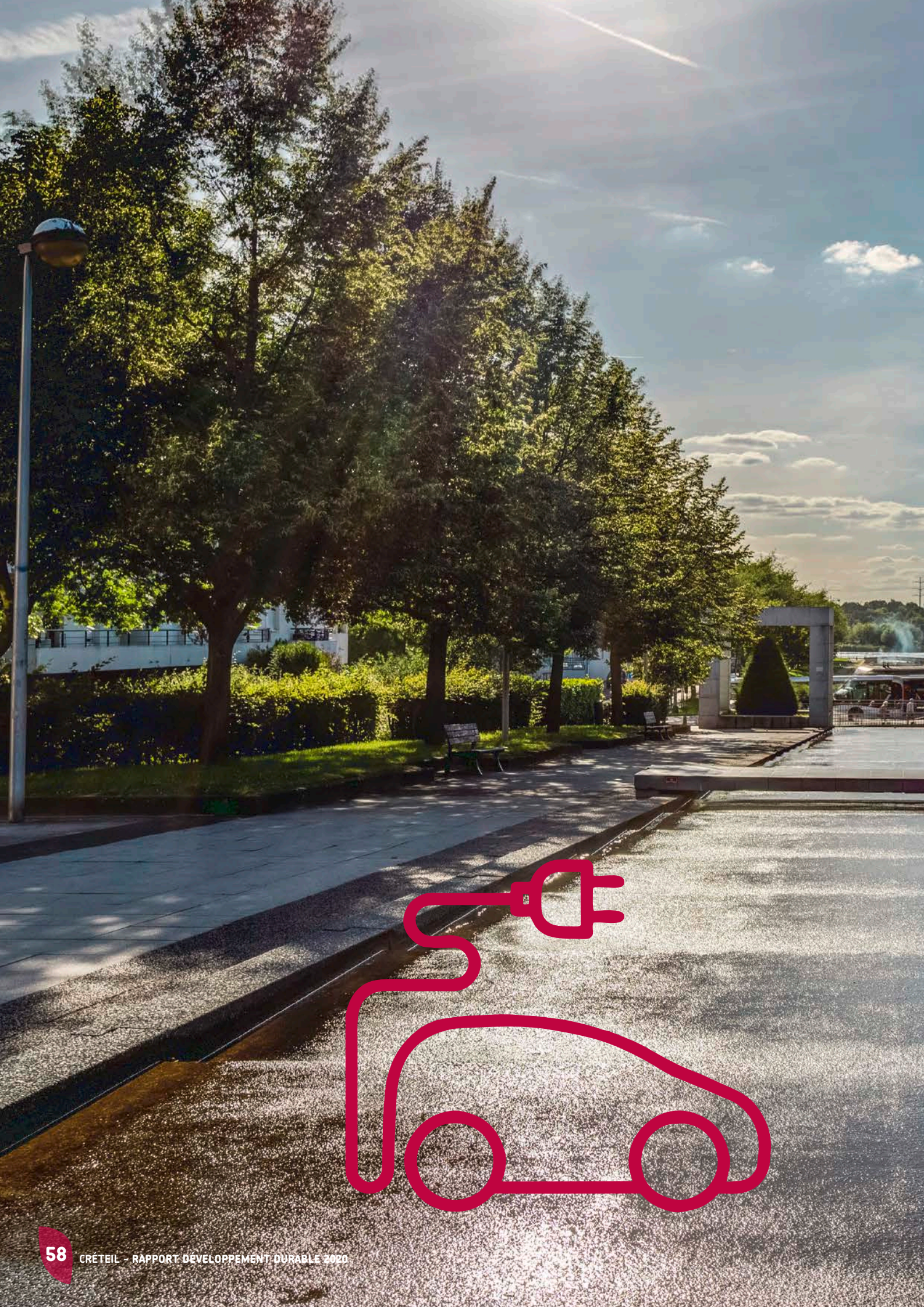
Jardinières partagées




Aménagement de l'aire du Colombier

- le remplacement des jeux du square dit « du bateau pirate », situé en bordure du lac, après concertation de plus de 100 personnes ce qui a permis de valider un nouveau thème de jeux autour de la « jungle » avec une cabane perchée dans les arbres ;
- la création d'un lieu de jeux et d'activité dans l'espace de l'Orme-Saint-Siméon où ont été installés des jeux pour enfants, deux agrès sportifs et des jardinières partagées ;
- le réaménagement du square Benjamin Moloise qui a permis la création d'une aire de détente pour les jeunes enfants, avec notamment un sol souple et un marquage de jeux (marelle, labyrinthe) mais également la mise en place de mobilier (table de jeux, bancs) ;
- le désenclavement et le réaménagement d'un espace de jeux et d'activité situé à proximité du vestige médiéval du Colombier baptisée « l'aire du Colombier ».







**Bilan des actions
conduites au titre
de la gestion du patrimoine,
du fonctionnement
et des activités internes
de la commune**



1. L'amélioration des performances énergétiques des bâtiments de l'administration

Fort d'un patrimoine multiple et diversifié, la Ville poursuit son travail d'amélioration des performances énergétiques de ses bâtiments à travers la mise en œuvre de marchés intégrant des clauses de performance énergétique ou la conduite de programme de travaux d'amélioration.

Dans cette optique, ont été transférés depuis plusieurs années l'ensemble des contrats d'achat d'électricité et de gaz de la Ville et du CCAS aux groupements de commandes du SIPPAREC et du SIGEIF. L'objectif poursuivi était que la collectivité puisse, en participant aux appels d'offre de ces deux syndicats, réaliser de substantielles économies financières en obtenant des tarifs intéressants auprès des opérateurs de réseau. Par ailleurs, pour l'achat d'électricité, la Ville a souhaité pour une majorité de ses abonnements se voir délivrer **une électricité verte 100 % renouvelable**.

Parallèlement, alors que les dépenses de fluides constituaient en 2020 plus de 21 % des charges à caractère général au sein du budget de la Ville, le suivi des consommations

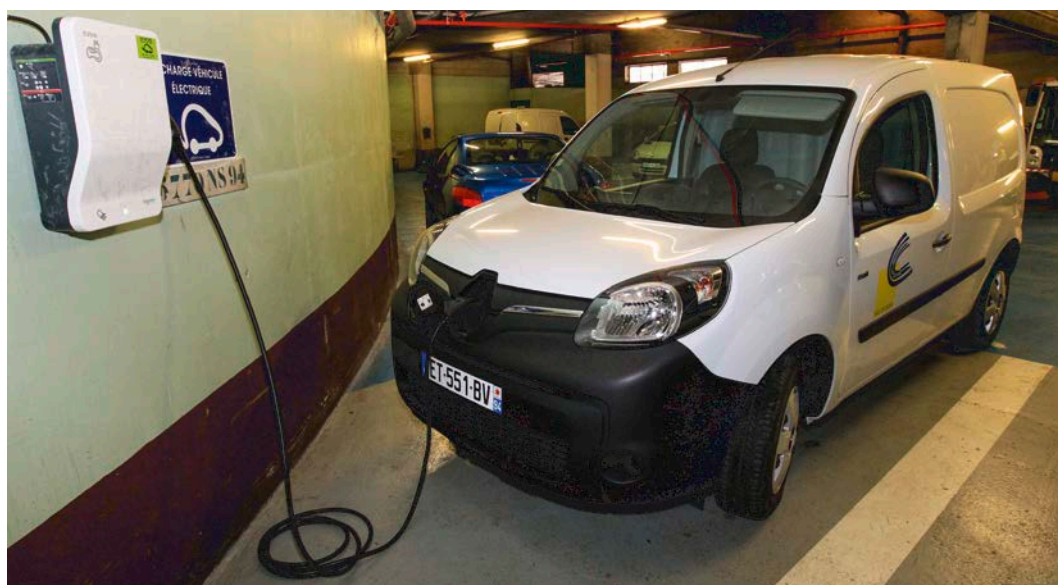
en énergie du patrimoine communal et du CCAS est confié depuis plusieurs années à un agent équivalent temps plein au sein de la direction générale des services techniques. Ce dernier s'assure donc au quotidien d'une **consommation énergétique maîtrisée et optimisée**.

Compte tenu de ce suivi fin et des tarifs intéressants obtenus grâce au groupement des commandes, mais aussi en raison des choix effectués pour réduire la consommation thermique des bâtiments, **les dépenses de la Ville consacrées à l'énergie ont diminué** entre 2015 et 2020 de manière continue à un rythme moyen de - 4,26 % par an, ce qui permet de constater sur la période une baisse de -21,28 %.



2. L'optimisation de la gestion de la flotte automobile

La Ville et son CCAS possède une flotte de 261 véhicules de tous genres : 93 véhicules utilitaires dont 14 roulant au GPL et 2 électriques, 110 véhicules légers dont 10 électriques, 1 hybride et 9 roulant au GPL, 7 poids lourds, 7 véhicules de transport en commun, 44 deux-roues dont 2 électriques.



Au travers de l'activité du service du garage municipal, la collectivité porte l'ambition de proposer à ses agents des véhicules à la motorisation adaptée à leur besoin, d'inciter à une utilisation raisonnée des véhicules et de favoriser une consommation maîtrisée des carburants et consommables.

Cette stratégie, qui vise à **limiter l'impact écologique de la flotte automobile**, se traduit par des résultats concrets :

- une **baisse progressive des consommations de carburant** ces dernières années (-36 % depuis 2014), dynamique qui s'est amplifiée en 2020 compte tenu de l'impact des contraintes sanitaires liées à la Covid-19 sur le fonctionnement des services (-15 % par rapport à 2019);
- une **démarche active de tri sélectif de ses déchets spéciaux**, qui a permis en 2020 de

faire enlever et traiter par des prestataires spécialisés : 152 enveloppes de pneumatique, 200 litres de solvant de nettoyage, 1 500 litres d'huiles usagées, 80 kg de filtres à carburant, 720 kg de produits lessiviels, 420 kg de déchets divers;

- une **volonté d'amorcer la transition énergétique de sa flotte** par l'achat de véhicules électriques. À ce titre, elle a procédé, en 2020, à la réception de 9 nouveaux véhicules électriques portant le total à 14 dont 2 deux roues. En 2021, cet objectif s'accroîtra avec de nouveaux achats de 4 véhicules électriques ainsi que l'acquisition de 2 vélos électriques.

CONSOMMATION DE CARBURANTS EN LITRE						
2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
245 538	221 885	200 039	185 701	179 973	175 422	157 099

3. La maîtrise des consommables et la valorisation des déchets

La Ville porte un certain nombre d'actions afin de favoriser les éco-gestes au quotidien de ses agents et assurer une plus grande maîtrise des consommables et des déchets générés par son activité.

Tout d'abord, pour favoriser la réduction des productions de documents au format papier, **une démarche d'optimisation des moyens d'impression** a été menée en 2017 et 2018 permettant de passer grâce à des démarches de mutualisation et sans modifier sensiblement l'activité des services, de 360 à 260 équipements d'impression. Cette initiative a ainsi permis de réaliser de substantielles économies en terme des frais de maintenance et de consommables.

Parallèlement, les services municipaux ont entrepris progressivement **la dématérialisation d'un certain nombre de leurs procédures** ce qui permet de réduire la consommation de papier : production et transmission des actes pour le Conseil municipal, échanges avec les candidats dans le cadre des appels d'offre, chaîne comptable, demandes de subventions des associations, prise de rendez-vous des usagers et divers formulaires du CCAS et du service des affaires civiles. En 2021, dans le cadre du futur schéma directeur des systèmes d'information pour la période 2021-2026, cette dynamique sera renforcée notamment au travers de la construction d'un portail usagers unique.

En complément de ces projets informatiques peuvent également être signalés la **généralisation de l'utilisation du papier**

100 % recyclé depuis quelques années, le plan de déploiement entre 2019 et 2022 de sèche-mains électriques dans l'ensemble des écoles pour remplacer les distributeurs de papier essuie-mains, l'utilisation de **poubelles spécifiques pour les déchets recyclables** et l'utilisation de produits recyclables et biologiques pour l'entretien des installations sportives en particulier.

Enfin, la Ville a continué de renforcer ses actions en matière de gestion des déchets au travers notamment d'**actions de réemploi et de recyclage** :

- la vente aux enchères sur le site AgoraStore de petits matériels et mobiliers non-utilisés ou destinés à être détruits et, ce ainsi favoriser l'économie circulaire (plus de 110 éléments vendus : chaises, tables scolaires, meuble de rangement, etc.);
- la valorisation des postes informatiques âgés et obsolètes pour la collectivité en les confiant à une association d'insertion par l'activité en vue d'un reconditionnement et d'une redistribution vers des particuliers ou associations;
- la possibilité dans le cadre du nouveau marché de téléphonie mobile de recourir à l'achat d'équipements mobiles reconditionnés.



4. La commande publique responsable et vertueuse

La Ville et son CCAS, poursuivent depuis de nombreuses années l'ambition d'une **politique d'achat responsable et vertueuse**. La performance de nos achats et leur éco-exemplarité font l'objet d'une attention constante pour faire de la commande publique un levier au service du développement du territoire communal : valoriser le tissu économique local, promouvoir les enjeux de développement durable en banalisant les clauses d'insertion et de réduction de l'empreinte carbone dans les marchés.

Dans cette optique, les marchés signés par la collectivité en 2020 l'ont été pour **70 % d'entre eux avec des prestataires domiciliés au sein de la région Île-de-France** (dont 22,5 % au sein du département), réduisant de fait les émissions en GES induites par les déplacements et les livraisons. La Ville s'attache également à **favoriser les PME et les microentreprises**, qui représentent respectivement 47 % et 23 % de ses prestataires.

Par ailleurs, sont de plus en plus intégrées dans notre politique d'achat, des **clauses environnementales** qui permettent à la Ville d'exiger de ses prestataires qu'ils mettent en œuvre des actions vertueuses de gestion et de valorisation des déchets, proposent des produits issus de filières d'approvisionnement responsables et, pour les opérations de travaux, prévoient des mesures visant à réduire le bruit sur les chantiers pour les riverains et à sécuriser l'accès des chantiers. En 2020, ce sont ainsi **56,08 % de l'ensemble des marchés publics** de la collectivité qui comportaient ce type de clauses environnementales dont, résultat notable, **100 % des marchés de travaux**.

MARCHÉ COMPORTANT DES CLAUSES ENVIRONNEMENTALES				
2016	2017	2018	2019	2020
52,85%	68,90%	51,97%	66,00%	56,08%

La Ville continue également d'envisager sa commande publique comme un vecteur d'insertion en intégrant dans ses appels d'offre des considérations liées à la lutte contre le chômage et les exclusions. Divers dispositifs sont mobilisés dans ce cadre, tels que les **clauses d'insertion, les clauses sociales, ou les marchés réservés** afin d'inciter les entreprises à s'engager en la matière. Cette ambition a notamment permis en 2020 de confier 8 % du volume total d'heures du contrat de délégation de service public des marchés d'approvisionnement à des personnes rencontrant des difficultés sociales ou d'insertion professionnelles particulières.

La Ville a enfin été signataire en 2020 de la **charte d'engagement «achat socialement responsable»** proposée par GPSEA à ses communes membres (action n°42 du plan climat).

En 2021, dans le cadre de cette politique responsable et vertueuse, le renforcement de l'exemplarité de nos achats sera poursuivi notamment au travers du renouvellement du marché de nettoyage des tenues haute visibilité du service Parcs et jardins et ceux relatifs aux produits à usage unique pour lesquels le recours à des établissements et services d'aide par le travail (ESAT) est envisagé.



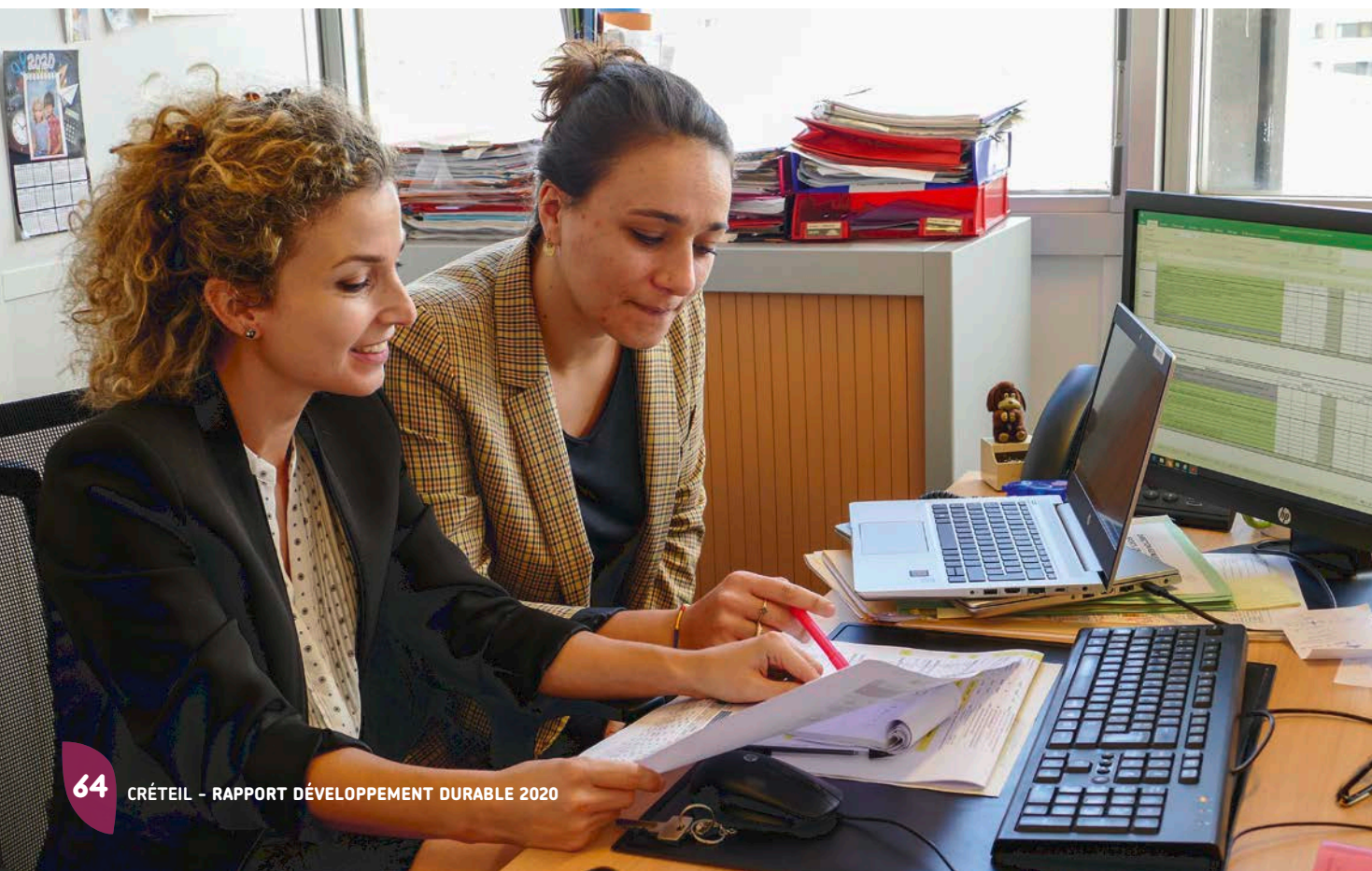
5. La gestion des ressources humaines

La Ville et son CCAS développent au quotidien pour les 2 247 agents municipaux une politique de gestion de ressources humaines attentive et ambitieuse.

Valoriser les compétences et la formation continue des agents

Les missions dévolues aux agents publics qui se mobilisent quotidiennement pour répondre aux attentes de la population crétolienne évoluent et se transforment au grés des progrès technologiques, numériques et des besoins nouveaux des usagers. Pour accompagner cette dynamique ainsi que les parcours professionnels, la collectivité a fait de la **valorisation des compétences et de la formation continue des agents** (3 736 journées dispensées en 2020) une priorité pour le déploiement d'un service public de qualité.

À ce titre, et bien que fortement contrainte dans sa mise en œuvre durant les périodes de confinement en 2020, la politique de formation veille à s'inscrire dans les dimensions environnementales (70% des formations en interne) et sociales du développement durable (compétences de bases, remise à niveau, lutte contre l'illettrisme). Elle conduit, par ailleurs, un effort particulier afin d'accompagner les compétences numériques des agents (440 jours de formations pour 370 participants).



Permettre l'accompagnement au maintien dans l'emploi et l'insertion

La collectivité mène une **politique active d'accompagnement** des agents confrontés à des reclassements professionnels pour inaptitude physique. Poursuivant l'objectif de maintenir durablement dans l'emploi ces agents fragilisés, un accompagnement individualisé est donc assuré au quotidien, et une période d'immersion préalable à l'intégration dans leurs nouvelles fonctions leur est proposée afin de les aider à mieux appréhender ce changement d'environnement professionnel.

Une attention particulière est également portée à **l'insertion et l'accès à l'emploi** des personnes en situation de handicap et des jeunes. Ainsi, en 2020, la Ville comptait au sein de ses effectifs 12,15 % d'agents porteurs de handicap et le CCAS 7,35 % (obligation légale fixée à 6 % minimum) et les services ont pu accueillir, en dépit des contraintes liées à la crise sanitaire, 14 apprentis, 32 collégiens en stage d'observation de 3^{ème}, 138 lycéens de bac professionnel et 23 étudiants de bac+2.

Promouvoir une politique active de prévention santé-sécurité au travail

Le développement de l'activité ne peut être durable que dans un contexte où la santé et la sécurité des agents sur leur lieu de travail est pleinement assurée. La collectivité conduit dans cette optique depuis 2017 une démarche ambitieuse de prévention auprès des agents municipaux.

Pour **rendre chaque agent acteur de sa propre prévention et prévenir l'usure professionnel**, une direction spécifique a été créée et un ergonome et un ingénieur en prévention des risques ont été recrutés. Plusieurs mesures ont pu être mises en place depuis maintenant trois ans :

- l'accès sur prescription à des consultations d'ostéopathie gratuites pour les agents les plus exposés dans leurs fonctions à la survenance de troubles musculo-squelettiques ;
- l'accompagnement des agents qui connaissent des métiers à forte pénibilité pour assurer l'aménagement ergonomique de leur poste de travail ;

- l'association étroite de la commission déléguée au CHSCT à la visite de locaux et à la conduite de travaux d'amélioration (relocalisation de services, rénovations, mobiliers adaptés...);
- l'organisation d'un forum annuel dédié à la santé-sécurité au travail, de différents show-rooms pour associer les agents au choix de leurs matériels et de formations spécifiques en matière de sécurité (habilitations électriques, conduite d'engins spéciaux, sauveteurs-secouristes...);
- la mise en place de séances de massage assis dans un objectif de prévention des troubles musculo-squelettiques, de réduction des accidents du travail et de limitation des restrictions médicales qui touchent nos agents ;
- le renforcement de la participation de l'employeur à la complémentaire santé à hauteur de 50% de la cotisation acquittée par l'agent dans la limite de 30€ et qui profite à 1361 agents.

Cette exigence forte en faveur de la santé-sécurité au travail revêt une importance toute particulière depuis mars 2020 dans le contexte de la crise sanitaire. Ainsi pour **concilier la continuité du service public avec la protection de la santé de chacun** dans l'exercice de ses fonctions, la collectivité a mis en œuvre un ensemble de mesures : aménagement des postes de travail, fourniture de matériels de protection, application stricte de protocoles sanitaires propres à chaque secteur, communication régulière sur les consignes sanitaires, organisation de la présence physique des agents avec la mise à disposition de 246 postes informatiques portables pour favoriser le recours au télétravail, etc.

Favoriser le bien-être au travail

La collectivité soutient et conduit des **actions de promotion de la qualité de vie au travail** participant au bien-être et à la cohésion des agents sur le lieu de travail. Ont ainsi pu être mises en place les activités suivantes : marche active, atelier chant choral, redynamisation énergétique, etc.



A person in a blue kayak is paddling on a calm river. The water is clear and reflects the surrounding lush green trees and foliage. The scene is peaceful and scenic, with sunlight filtering through the leaves. The text is overlaid on the lower half of the image.

Engagement budgétaire en faveur du développement durable pour 2021



Les moyens mobilisés en 2021 pour le développement responsable et durable du territoire communal

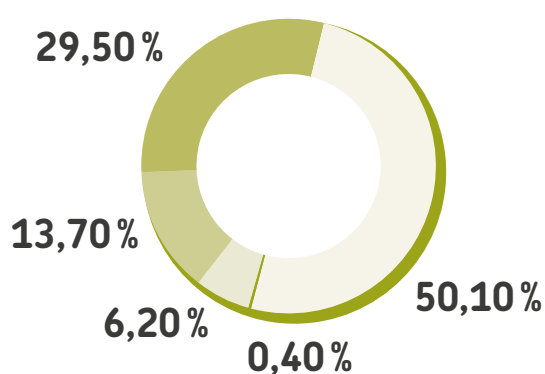
L'engagement en faveur du développement durable de la Ville, de son CCAS et de ses partenaires au-delà des actions décrites au sein de ce rapport, se matérialise également au sein de leurs budgets primitifs respectifs.

Action transversale par excellence, au regard de ses finalités, le développement durable de notre commune se retrouve de manière diffuse au sein de chacune des politiques publiques de la Municipalité. Aussi, afin de compléter la présentation segmentée offerte par le cadre budgétaire et comptable à cette thématique au sein du **budget principal de la commune**, de son **budget annexe chauffage urbain** et des **budgets du CCAS** et pour répondre à un objectif de lisibilité, il a été envisagé comme lors de deux exercices précédents de valoriser cet engagement.

Un recensement des prévisions budgétaires pour 2021 associées aux cinq finalités du développement durable a donc été réalisé à partir des demandes des services, du programme d'investissement et du budget du personnel.

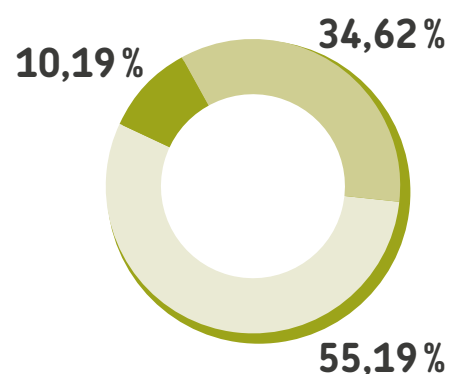
Il ressort de cet exercice, qu'en dépit des difficultés financières directement liées à la crise sanitaire, que l'engagement de la Municipalité en faveur du développement responsable et durable de son territoire restera à un haut niveau en 2021. La collectivité proposera donc le 12 avril prochain au conseil municipal de **consacrer au développement durable** un budget transversal pour 2021 à hauteur de **22,19 millions d'euros soit 10,35% de ses budgets**.

Par finalités
du développement durable



- Dynamique de développement
- Cohésion sociale et solidarité
- Épanouissement des êtres humains
- Lutte contre le changement climatique
- Préservation de la biodiversité

Par typologie
de dépenses



- Dépenses des services
- Dépenses de personnel
- Dépenses d'équipement

INVESTISSEMENT	
Travaux énergétiques sur bâtiments	1 391 000 €
dont bâtiments scolaires	970 000 €
dont bâtiments administratifs	365 000 €
dont bâtiments sportifs et sociaux	56 000 €
Travaux réseau de chauffage urbain	2 936 723 €
dont raccordement Grand Colombier	2 640 000 €
dont travaux secteur Duvauchelle	296 723 €
Travaux sur l'espace public	2 704 000 €
dont réseau éclairage public	890 000 €
dont voirie et itinéraires cyclables	840 000 €
dont espaces verts et fontaines	674 000 €
dont conseils de quartier	300 000 €
Travaux en matière d'accessibilité	567 088 €
dont bâtiments (ADAP)	388 500 €
dont espaces publics (CIPH, PAVE)	155 000 €
dont accueil des services publics	23 588 €
Divers (VL électriques, Cristolib)	84 000 €
TOTAL INVESTISSEMENT	7 682 811 €

FONCTIONNEMENT	
DÉPENSES DES SERVICES	2 260 933 €
Espaces verts et biodiversité	707 200 €
Aides aux situations de fragilité	541 312 €
FFCT eaux pluviales versé à GPSEA	419 008 €
Accès au sport et à la culture	372 800 €
Frais chauffage urbain	127 800 €
Actions de prévention santé	47 900 €
Projets conseils jeunes et adolescents	29 163 €
Éducation au développement durable	15 750 €
DÉPENSES DE PERSONNEL	12 247 763 €
Directions des services techniques	9 467 143 €
dont personnel espaces verts	8 182 769 €
dont personnel espace public	794 275 €
dont personnel bâtiments et fluides	490 099 €
Directions du CCAS et du logement	1 983 069 €
Direction Prévention-sécurité	346 236 €
Directions de l'éducation et jeunesse	333 941 €
Direction de l'urbanisme	117 375 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	14 508 696 €

Parallèlement, GPSEA et Créteil Habitat prennent **une part active à l'engagement de notre territoire** en faveur du développement durable, qui se traduit également au sein de leurs budgets respectifs.

GPSEA, dans le cadre de ses compétences liées à l'environnement, au cadre de vie, à la gestion de l'eau et aux déplacements, et de la mise en œuvre des 50 actions du plan climat air-énergie territorial, consacrera en 2021 un budget « vert » estimé à 64,87 millions d'euros **dont 23,98 millions d'euros seront directement consacrés territoire de la commune.**

Créteil Habitat, enfin, dans la continuité de ses actions en matière de rénovation thermique et au travers notamment de la finalisation des travaux portant sur la Tour Mansart du Montaigut et de l'engagement de frais études relatives à des opérations futures, prévoira en 2021 un investissement s'élevant à hauteur de **2,18 millions d'euros.**

En 2021, le volontarisme financier combiné de ces acteurs permettra donc que **48,35 millions d'euros** soient consacrés au développement durable et harmonieux de notre territoire cristolien.









Ville de Créteil

Conception - rédaction : Bastien Vernet

Création - maquettage : Madeleine Sins et ImageLigne

Crédits photo : Vivre ensemble, Pôle multimédia et service communication de GPSEA

Crédits pictos : ImageLigne, Vecteezy.com (P 15, 20 bas, 22, 27, 30, 31, 34, 41), Freepix (P 20 haut, 67)
et AdobeStock (P 58)

Impression : Ville de Créteil

Imprimé sur du papier recyclé dont 50 % PEFC

Mars 2021

www.ville-creteil.fr